

Le Figaro (Paris. 1854)





Le Figaro (Paris. 1854). 28/04/1927.

Edité en l'Hôtel du Figaro
14, Rond-Point des Champs-Elysées, Paris (8e Arrond.)
102e Année — N° 118 de 1927

LE FIGARO

LE NUMÉRO 30 CENTIMES en France

« LOUÉ PAR CEUX-CI, BLAMÉ PAR CEUX-LA, ME MOQUANT DES SOTS, BRAVANT LES MÉCHANTS, JE ME PRESSE DE RIRE DE TOUT... DE PEUR D'ÊTRE OBLIGÉ D'EN PLEURER. »
BEAUMARCHAIS.

LE NUMÉRO 30 CENTIMES en France

Publications Annexes : LE FIGARO *Littéraire*, LE FIGARO *Artistique Illustré*, LE FIGARO *des Etats-Unis*, *La Page Coloniale.*

DIRECTEUR LITTÉRAIRE : ROBERT DE FLERS

JEUDI 28 AVRIL 1927

DIRECTEUR POLITIQUE : FRANÇOIS COTY

OU EN EST-ON DES LOIS MILITAIRES ?

Malgré l'intérêt, maintes fois signalé, qu'il y aurait à faire aboutir dans un délai aussi rapproché que possible la réorganisation de l'armée, la question n'avance guère. Au moment où se sont ouvertes les vacances parlementaires, la Commission de l'armée de la Chambre avait tout juste terminé l'examen de la première des trois lois fondamentales, celle concernant l'organisation générale de l'armée. Et après quels tiraillements, on se le rappelle ! Il y eut d'abord une discussion fort animée à propos du nombre des divisions métropolitaines : la majorité de la Commission s'étant séparée sur ce point de son rapporteur, celui-ci donna sa démission, puis la reprit. Le colonel Fabry, auteur d'une proposition très étudiée, prit le parti tout à fait méritoire de la retirer pour diminuer les risques de conflit. Puis, le rapporteur ayant fait sienne une des dispositions du projet socialiste consistant à séparer les centres d'instruction des corps de troupe, il y eut de nouveau bataille avec le ministre qui, finalement, eut gain de cause.

En dernier lieu, malgré les efforts d'une importante minorité de la Commission, celle-ci a décidé de modifier le texte de l'article qui charge le ministre de poursuivre la réalisation de certaines conditions, *préalables à toute réduction de service actif*. Ces conditions préalables, la Commission en a fait des conditions « indispensables », ce qui n'est pas du tout la même chose. La tactique de bon nombre de parlementaires consiste à hâter le vote du service d'un an, puis à dire au ministre : « Arrangez-vous pour que cela soit réalisé au moindre mal possible ; pour nous, notre tâche est terminée. » C'est proprement mettre la charrue avant les bœufs. On affirme que le gouvernement posera sur son texte la question de confiance ; il faut qu'il en soit ainsi. Si, par malheur, la Chambre adoptait le texte de la Commission, ce serait la ruine de l'organisation nouvelle.

Le rapport de la Commission de l'armée sera, dit-on, distribué à la rentrée du Parlement. La discussion devant la Chambre pourrait alors commencer aussitôt. Peut-on espérer qu'elle ne sera pas trop longue ? Rien n'est moins certain, car, le rapporteur ayant témoigné, sur des points fondamentaux, de son désaccord avec le ministre, les causes de nouveaux conflits ne manqueront point.

Nous sommes en avril 1927 ; c'est au mois de septembre 1925 que cette loi a été mise sur le chantier. M. Ossola, sous-secrétaire d'Etat, en soumit les bases à M. Painlevé qui les fit examiner par le maréchal Pétain, alors au Maroc, avant de charger l'état-major de l'armée d'arrêter les détails d'exécution. Comme le ministre voulait aller vite, un officier, porteur du projet, fut envoyé en avion au maréchal. On gagna ainsi quelques jours, mais, depuis lors, que de mois on a perdus !

S'il n'est pas possible de regagner désormais le temps qui fut ainsi gaspillé, du moins ne faut-il pas encore y ajouter de nouveaux atermoiements. Car la crise des effectifs va encore être aggravée par la mesure décidée au mois de décembre dernier, et qui a pour but de passer progressivement à l'incorporation à vingt et un ans. A cet effet, les contingents appelés sous les drapeaux en 1927 seront diminués dans une proportion notable. Or, il est clair que cette diminution devrait aller de pair avec la réduction du nombre des corps de troupe.

Mais ce n'est pas tout : avant même d'être votée, la loi est déjà l'objet de certaines atteintes. En voici une, et l'on peut être assuré qu'il y en a d'autres. Pénétré à juste titre de la nécessité d'une instruction intensive, et cherchant à en améliorer le rendement, le gouvernement s'exprime ainsi dans son exposé des motifs (page 6) : « Pour qu'une telle instruction donne son plein rendement et assure aux unités, notamment en vue de la mobilisation, la *cohésion la plus solide*, il convient que les appelés restent ensemble, dans les mêmes unités de corps de troupe et sous les ordres des mêmes instructeurs, tant durant leur service actif que pendant les *périodes de réserve*... »

Or, l'appel des réservistes, qui va enfin être repris cette année, est prévu, comme il est naturel, pendant l'été ; mais les représentants des agriculteurs ont signalé que cette convocation gênerait considérablement les travaux de la terre : fenaison, moisson et vendange; et ils ont fait décider par le Parlement que les cultivateurs, auxquels on a adjoint tous les ouvriers ruraux tributaires de l'agriculture, forgerons, bourreliers, etc., ne seront pas appelés pendant les périodes de travail intensif. Cela va contrarier singulièrement les dispositions prévues, et que devient la cohésion des unités ? Convoquera-t-on dans les camps et aux manœuvres, des unités composées tantôt de réservistes des villes, tantôt des réservistes des champs ? Certes, il faut ménager l'agriculture, menacée par la dépopulation des campagnes ; mais à quoi sert de protéger solennellement des principes, si les faits se chargent de les démolir ?

***

Il y a d'autres questions qui réclament toute la vigilance du Parlement, comme celle du haut commandement, notamment l'amélioration du matériel. Dans les *Débats* du 14 avril, le général de Cugnac, visant les progrès réalisés par notre industrie pour le remplacement de l'essence que nous importons de l'étranger par des produits que nous pouvons trouver chez nous, estime le moment venu de songer à ce que l'on appelle la *motorisation de l'armée*, et bon nombre d'officiers ont assez retourné sous toutes leurs faces les permissions agricoles, le nombre des divisions et les centres d'instruction. Il est grand temps d'élever le débat et de s'occuper des profondes réformes qui modifieront complètement la stratégie. Dans de nombreuses études, le général Camon a, de son côté, insisté sur l'importance de cette question de la motorisation.

Où en sommes-nous à cet égard ? Le remplacement de la traction animale par la traction mécanique exige, non seulement l'emploi sur les routes de camions qui peuvent nous être fournis par la réquisition, mais aussi celui de véhicules spéciaux, généralement sur chenilles, qui circulent à travers champs et seraient destinés à porter les engins de feu et leur ravitaillement. Les uns et les autres réclament des quantités considérables d'essence que nous ne pourrons nous procurer que si la mer est libre. Il convient donc d'encourager les recherches des inventeurs et des industriels qui s'efforcent de la remplacer par le charbon de bois ou par tout autre produit national. Mais l'équipement approprié des véhicules automobiles ne se fera pas du jour au lendemain.

Quant aux voitures sur chenilles, qui n'existent encore qu'en très petit nombre dans l'industrie, leur approvisionnement dès le temps de paix exigera des crédits importants. Ce n'est pas une raison pour ne pas entrer *progressivement* dans la voie des réalisations : il est hautement désirable qu'au cours des prochaines manœuvres on expérimente ces moyens nouveaux et les procédés tactiques qu'ils comportent. Voilà déjà plusieurs années qu'un officier général éminent, appartenant à l'arme de la cavalerie, a fait une proposition dans ce sens. Elle est basée sur certaines données qui se résument comme il suit : les camions porteurs de troupes sont incapables de s'écarter du réseau routier ; ils doivent, d'autre part, en raison de la vulnérabilité de leurs longues colonnes, s'arrêter à une certaine distance du front d'engagement ; ils ont enfin besoin d'une protection qui ne peut leur être procurée que par des éléments légers et rapides, aptes à prendre le contact de l'ennemi et à le garder. Une cavalerie entraînée et convenablement armée, capable de circuler à travers tous terrains, jouera ce rôle de reconnaissance et de couverture. En conséquence, on conçoit qu'il soit facile de « moderniser » nos divisions de cavalerie, en adjoignant aux régiments à cheval armés de fusils-mitrailleurs et de mitrailleuses, un bataillon de chasseurs transporté sur bicyclettes ou sur camions, des autos-mitrailleuses, des chars, de l'artillerie portée et des obusiers sur chenilles.

Cette proposition mérite d'être prise en considération et de faire l'objet d'une expérimentation complète.

Général Hellot.

Nos téléphones

L'association qui s'est constituée dans l'espoir de contribuer à l'amélioration des services téléphoniques, l'« Andat », conviait hier après-midi abonnés et journalistes à une visite du Central Interurbain de la rue des Archives.

C'est en effet un des principes de cette association que mettre en contact, sans l'intermédiaire d'aucun fil, les abonnés et les fonctionnaires du téléphone chargés de les satisfaire.

Méthode directe, et qui paraît comporter d'heureux effets. C'est ainsi qu'hier nous eûmes l'occasion d'apprendre bien des choses intéressantes, tant de la bouche de M. Lebeau, chef du Central de la rue des Archives, que de celle de M. Schreiber, président de l'« Andat ».

En résumé, si l'on observe que bien des choses laissent encore à désirer dans notre organisation téléphonique, il faut noter un assez grand nombre de progrès dont beaucoup sont dus à l'action de l'association dont le siège est 10, rue des Petites-Ecuries.

Sans doute notre réseau interurbain est-il encore bien imparfait. Au moins, faut-il signaler la grande amélioration amenée par l'établissement de grands câbles entre Paris et le Havre, et Paris et Strasbourg, grâce auxquels les communications peuvenet être données rigoureusement à heures fixes.

Les communications internationales vont aussi s'améliorant. Dès maintenant, cent communications peuvent être données simultanément entre Paris et Londres. Enfin, entre Paris et Genève, les communications qui nécessitaient souvent plus d'une heure sont désormais obtenues en une dizaine de minutes.

Signalons encore l'essai, sur Paris-Angoulême, d'un appareil appelé « ronfleur » et qui, se faisant entendre toutes les trois minutes, sert grandement à éviter les confusions et les réclamations.

Tant de critiques ont été faites de nos services téléphoniques, qu'il semblera équitable de leur adresser, à l'occasion, les louanges qui conviennent. Peut-être même arriverait-on à n'avoir qu'à se féliciter du fonctionnement de notre téléphone si les abonnés mettaient plus d'empressement à aider l'association que préside M. Schreiber dans son action salutaire.

G. Davenay.

LE FIGARO
Fondé le 14 Janvier 1826
Anciens Directeurs : H. DE VILLEMESSANT, F. MAGNARD, G. CALMETTE, A. CAPUS.
ADMINISTRATION RÉDACTION PUBLICITÉ ANNONCES
14, ROND-POINT DES CHAMPS-ELYSÉES, PARIS
Téléphone : Elysées 12-58, 12-61, 02-65

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
Paris, Départements & Colonies.	30 »	54 »	100 »
ETRANGER			
Pays à tarif postal réduit	52 »	100 »	190 »
Pays à tarif postal augmenté	72 »	140 »	260 »

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France
Chèque postal 242-53 Paris

« UN FRONT UNIQUE » CONTRE LE COMMUNISME

La meute est déchaînée ; puisque le gouvernement parle sans agir, elle le brave ; elle hurle contre ceux qui la dénoncent à la rigueur des lois, dernière protection du pays qu'elle a juré d'abattre.

Manifestations vaines, qui trahissent le désarroi des conjurés.

Depuis des années, tout tremblait devant eux ; ils avaient pu croire que la France se courberait sous leur infâme dictature. Et tout à coup, nous leur montrons que la panique n'est pas universelle ; nous relevons le défi. Une pareille attitude déroute leurs prévisions et déjoue leurs calculs.

Nous étions prêts, naturellement, à subir l'assaut des valets et sous-valets stipendiés par le Communisme, destructeur des patries ; nous avons par surcroît le divertissement d'une presse dévouée sournoisement aux conspirateurs, qui affectait jusqu'ici la réserve, et qui se démasque à la première alerte. Ces observateurs d'hier s'érigent soudain en défenseurs des extrémistes ; ils obéissent à l'ordre des maîtres occultes qui les soudoient, et qui furent de tout temps, à toute occasion, les fidèles soutiens, les précieux auxiliaires des desseins germaniques.

Ainsi sont justifiées les appréhensions et corroborées les certitudes qu'avaient fait naître dans notre esprit tant d'événements grands et petits sur la complicité de l'Allemagne avec le Communisme, INSTRUMENT LE PLUS EFFICACE DE SA RÉSURRECTION.

La bête ne se laissera pas étrangler sans essayer de mordre. Pour nous intimider, on emploiera l'outrage, la calomnie, la menace ; les provocations alterneront avec les bordées ordurières ; les scribes qu'inspire une certaine police uniront leur voix à la voix de ceux qu'entretient la Franc-Maçonnerie, inquiète de l'exemple donné en Italie contre les Loges.

Et l'on peut compter que nous riposterons. Nous choisirons notre temps. Mais ce n'est pas aux serviteurs, aux estafiers, que nous nous en prendrons ; pas même aux hommes de paille, plus ou moins élus, qui siègent dans les sanctuaires du Régime ; c'est aux maîtres, aux vrais maîtres, aux seuls maîtres qui, dissimulés dans la coulisse, animent la troupe et la dirigent. Nous connaissons leurs méthodes, car nous les avons vus à l'œuvre ; nous savons par expérience qu'ils redoutent la lumière sur leurs faces et sur leurs gestes.

Aujourd'hui, nous enregistrons simplement les excitations meurtrières de M. Vaillant-Couturier comme nous avons enregistré naguère les injures de M. Léon Blum. Une autre fois, peut-être, nous expliquerons pourquoi des hommes politiques français, ayant eu l'honneur de gouverner alternativement la France, se sont combattus avec rage et tour à tour exclus du pouvoir.

Il faut, à la fin, que notre peuple voie clair ; il s'aperçoit que, durant de longues années, on l'a trompé systématiquement ; il veut comprendre les événements où se jouent les destinées de la France ; il est écœuré du mensonge ; il veut connaître, il commence à connaître les origines et les causes de ses malheurs ; il réclame la vérité ; nous la lui devons, nous la lui donnons ici.

Avec de trop rares confrères, nous avons signalé un péril qui grandissait, qui est devenu mortel. On faisait la sourde oreille ; on imposait même le silence autour des révélations gênantes, autour des faits criminels qui menacent l'existence du pays.

Et puis, brusquement, on arrive à un tournant où la réalité se dresse dans toute son horreur. Alors, on avoue la gravité du mal, que nous avons défini tant de fois depuis bien des mois, on nous approuve, on nous loue. On permet au Benjamin du ministère, à M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur, de prononcer en Algérie un discours platonique, où il dénonce un plan « d'immense hégémonie *slave* (!) », confirmant par ailleurs nos informations, et reprenant jusqu'à nos formules.

Si le morceau d'éloquence avait été précédé de quelques actes vigoureux contre l'ennemi public, nous aurions mieux apprécié cet appel au pays. Mais rien n'est venu. Plusieurs semaines s'écouleront encore avant qu'on ne prenne les décisions que réclame la situation ; et les communistes en profitent pour couvrir le gouvernement de ridicule.

C'est une grave responsabilité qu'assume le ministère d'Union nationale, *en confessant le péril sans faire connaître les moyens précis qu'il compte employer pour le combattre*. Nous prévoyons que le gouvernement, suivant l'usage, se prétendra désarmé, qu'il proposera d'ajouter quelques textes vagues à l'arsenal de la répression, qui en regorge ; et que les lenteurs du travail législatif d'abord, les subtilités de la procédure ensuite, permettront une fois de plus aux coupables d'esquiver le châtiment.

EN FAIT DE « MOYEN PRÉCIS », NOUS SUGGÉRONS AUX MINISTRES DE REPRENDRE PUREMENT ET SIMPLEMENT CELUI QU'AVAIT TROUVÉ L'ASSEMBLÉE NATIONALE, APRÈS L'AUTRE GUERRE, POUR PERMETTRE A LA FRANCE DE SE RELEVER DANS LA PAIX. CE FUT LA LOI DU 14 MARS 1872, QUI MIT EN ÉCHEC LA Ire INTERNATIONALE.

En voici le texte :

LOI DU 14 MARS 1872 CONTRE LES AFFILIÉS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

ARTICLE PREMIER. — Toute association internationale qui, sous quelque dénomination que ce soit, et notamment sous celle d'Association internationale des travailleurs, aura pour but de provoquer à la suspension du travail, à l'abolition du droit de propriété, de la famille, de la patrie, de la religion ou du libre exercice des cultes, constituera, par le seul fait de son existence et de ses ramifications sur le territoire français un attentat contre la paix publique.

ART. 2. — Tout Français qui, après la promulgation de cette loi, s'affiliera ou fera acte d'affilié à l'Association internationale des travailleurs ou à toute autre association professant les mêmes doctrines et ayant le même but, sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 50 à 1.000 francs. Il pourra en outre être privé de tous ses droits civiques, civils et de famille énumérés en l'article 42 du Code pénal, pendant cinq ans au moins et dix ans au plus.

L'étranger qui s'affiliera en France ou fera acte d'affilié sera puni des peines édictées par la présente loi.

ART. 3. — La peine de l'emprisonnement pourra être élevée à cinq ans, et celle de l'amende à 2.000 francs, à l'égard de tous Français ou étrangers qui auront accepté une fonction dans une de ces associations, ou qui auront sciemment concouru à son développement, soit en recevant ou en provoquant à son profit des souscriptions, soit en lui procurant des adhésions collectives ou individuelles ; soit enfin en propageant ses doctrines, ses statuts ou ses circulaires. Ils pourront, en outre, être renvoyés par les tribunaux correctionnels, à partir de l'expiration de la peine, sous la surveillance de la haute police pour cinq ans au moins et dix ans au plus. Tout Français auquel aura été fait l'application du paragraphe précédent restera, pendant le même temps, soumis aux mesures de police applicables aux étrangers conformément aux articles 7 et 8 de la loi du 3 décembre 1849.

ART. 4. — Seront punis d'un à six mois de prison et d'une amende de 50 à 500 francs, ceux qui auront prêté ou loué sciemment un local pour une ou plusieurs réunions d'une partie ou d'une section quelconque des Associations susmentionnées, le tout sans préjudice des peines plus graves applicables en conformité du Code Pénal, aux crimes et délits de toute nature dont auront pu se rendre coupables, soit comme complices, soit comme auteurs principaux, les prévenus dont il est fait mention dans la présente loi.

ART. 5. — L'article 463 du Code pénal pourra être appliqué, quant aux peines de la prison et de l'amende prononcées par les articles qui précèdent.

Cette loi fut en vigueur jusqu'au 1er juillet 1901. Le ministère Waldeck-Rousseau L'ABROGEA pour payer une dette politique aux groupements révolutionnaires qui avaient défilé place de la Nation, drapeaux rouges et drapeaux noirs en tête, devant le Président de la République. UN ARTICLE DE HUIT MOTS, DISSIMULÉ PARMI DES TEXTES IMPORTANTS, SUFFIT A L'ESCAMOTAGE. ET LE MÊME DOCUMENT QUI RENDAIT LE CHAMP LIBRE A L'INTERNATIONALE METTAIT HORS LA LOI LES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES !

Il y aurait quelques amendements à introduire dans le texte de 1872 pour l'adapter aux circonstances présentes. Tel qu'il était, IL A DONNÉ TRENTE ANNÉES DE SÉCURITÉ A LA FRANCE.

Grâce à la loi de 1872, la France, protégée contre les atteintes de la Ire Internationale, a pu réparer ses pertes ; ELLE A EFFACÉ LES CONSÉQUENCES DE LA DÉFAITE ; elle a étonné ses amis, inquiété ses ennemis par un prompt retour de prospérité.

PARCE QUE LA LOI DE 1872 LUI MANQUAIT, LA FRANCE D'AUJOURD'HUI N'A PU SE REMETTRE ENCORE DES SUITES DE LA VICTOIRE ; ELLE EST ÉTOUFFÉE, COMME ÉCRASÉE, DANS LES REPLIS DE LA IIIe INTERNATIONALE.

LA LEÇON N'EST-ELLE PAS CLAIRE ? LE GOUVERNEMENT NE VA-T-IL PAS LA COMPRENDRE ? CONTRE LE MÊME FLÉAU, CONTRE LES MÊMES MENACES, IL FAUT LA MÊME SAUVEGARDE ; CONTRE LA TROISIÈME INTERNATIONALE, LE MÊME BOUCLIER QUE CONTRE LA PREMIÈRE ; ET PLUS SOLIDE ENCORE, PARCE QUE LE MONSTRE EST MAINTENANT BEAUCOUP PLUS FORT, PLUS AUDACIEUX, PLUS FÉROCE.

François Coty.

ÉCHOS

La Température

Probabilités pour aujourd'hui :

Ciel très nuageux, avec éclaircies et ondées. Vents variables et modérés. Température stationnaire.

Le beau voyage.

Une princesse espagnole qui séjournait en France a eu besoin de se rendre à Madrid. Qu'a-t-elle fait ? Elle est montée dans son hydravion, et après un ou deux arrêts en route, où elle a couché dans des hôtels confortables, elle a repris sa route vers sa destination.

Une duchesse anglaise l'a imitée presque au même moment. Cette grande dame, dont l'avion est depuis longtemps la propriété personnelle, a déclaré à ses amis qu'elle n'emploierait plus d'autre moyen de déplacement. Elle s'en sert pour aller à la chasse, à la pêche, partout. Le seul ennui est que si on veut la compter parmi ses amis, il faut avoir un terrain d'atterrissage chez soi.

Charmant Bayonne !

C'est le titre d'une chanson que l'on chante au pays basque, et nous croyons que ce titre est justifié. Car les Bayonnais ne pensent pas que le 1er mai doive être employé à « subvertir horrificquement », comme il est dit dans Rabelais, la société présente.

Ils organisent plusieurs parties de pelote, bien entendu, et la Bourse du Travail elle-même a mis sur pied un bal avec jazz-band.

Comme il serait à souhaiter que tous les Français ressemblassent en cela aux aimables Bayonnais !

Les sports et le 1er mai.

L'Humanité rappelle aux clubs sportifs « que tous les matches sont interdits pour le 1er mai ».

Le seul sport permis en ce jour solennel est celui de la lutte des classes.

Ce n'est décidément pas très gai d'obéir aux ordres de Moscou.

La flotte soviétique de la Baltique va entreprendre, à partir du 1er mai, un voyage à l'étranger sous le commandement de l'amiral Viktoroff. Les escales prévues sont Reval, Riga, Kiel, mais on songe à pousser jusqu'à un port français.

Verrons-nous, à Cherbourg ou à Brest, les marins des Soviets venir faire de la propagande ?

Discipline.

Le congrès départemental du parti socialiste a exclu pour un an M. Louis Bernard, adjoint au maire de Rochefort, et a prononcé un blâme contre MM. Poujet, député; Roux, ancien maire; Pouyonnat, adjoint, et Jeanneau, conseiller municipal, qui ne s'étaient pas conformés à la discipline du parti pour la nomination d'un adjoint.

Les cinq membres ainsi punis sont des cartellistes.

Le maire et la majorité de la Fédération font partie de ces socialistes que le communisme n'effraie pas.

Il y a désormais deux sortes de socialistes.

L'école du chauffeur.

C'est fort bien d'éduquer le piéton, mais il ne faudrait pas négliger l'éducation des chauffeurs. Or, parmi eux il y en a encore qui ne savent pas « déboîter » ! Le « déboîtage » est l'opération qui consiste, pour un chauffeur, à tourner et à s'engager dans une rue adjacente pendant le passage autorisé des piétons.

Si le déboîtage est brutal ou trop rapide, on risque l'accident. Aussi la prudence la plus complète s'impose-t-elle. Mais il ne suffit pas de le dire ; il convient de le démontrer aux conducteurs d'autos.

Le fait du jour : Aujourd'hui paraît une petite merveille, le Miropħar-Brot, miroir tout à fait nouveau qui darde une vive lumière sans éblouir les yeux. Son prix ? 200 francs. Pour se poudrer ou se raser, c'est la perfection.

On le trouve chez Brot, 8, rue Boissy-d'Anglas.

Le Masque de Fer.

DEMAIN :

LE CARNET DE FIGARO

TABLEAU DES CHANGES :
A PARIS :

à 18 heures

Le Dollar vaut	25,53
La Livre vaut	124,02
La Lire vaut	1,33

Parité New-York.. 3,91 3/4

VOIR LE COURRIER DE LA BOURSE ET LA COTE DES VALEURS A PARIS, LONDRES ET NEW-YORK PAGE 4.

Le prix d'un tableau

Va-t-on être forcé, lorsqu'on commande à un artiste, son portrait ou son buste, de faire un contrat, d'établir un devis comme lorsqu'il s'agit d'une maison à bâtir ou d'une maçonnerie à construire ? La morale du procès plaidé à la première Chambre de la Cour par Mes Maurice Chenu et Flach, est qu'il faut toujours, et en tout état de cause, faire un contrat. « Ce qui va sans dire, répliquait Talleyrand à un plénipotentiaire autrichien au Congrès de Vienne, va toujours beaucoup mieux en le disant... Donc écrivons-le. »

Et c'est faute d'écrit sur le prix et les dimensions d'un tableau que fut obligé de plaider M. Edwards contre M. Boldini, le grand portraitiste.

En 1922, M. Edwards, banquier chilien et frère du président de la Société des nations en 1921, avait commandé à M. Boldini le portrait de sa femme et de ses quatre enfants. Prix convenu : soixante mille francs, disait M. Edwards. Mais, tout naturellement, on n'échangea pas de lettres au sujet du prix ; cela, d'ordinaire, ne se fait pas quand il s'agit d'une commande à un artiste.

Le tableau — le plus grand portrait qu'ait, paraît-il, peint Boldini, fut exposé au Salon. Il y eut un très grand succès, le tableau étant tout à fait remarquable. Mais, le Salon terminé, lorsque M. Edwards demanda au peintre son tableau, M. Boldini exigea trois cent mille francs. Il était, disait-il, plus grand qu'il avait été convenu primitivement ; le travail avait été plus considérable... Peut-être aussi, M. Boldini regrettait-il de se séparer d'une œuvre qu'il aimait entre toutes. Bref, il demandait 300.000 francs — prix, disait-il, bien inférieur à la valeur de l'œuvre — et il refusait catégoriquement les soixante mille que lui offrait M. Edwards.

Que faire ? Plaider ? On plaida. Le tribunal fut perplexe. Comment, en effet, fixer la valeur d'un tableau moderne ? Par experts, évidemment. Mais le prix d'aujourd'hui peut ne pas être le prix de demain. Le public a des engouements successifs et variables. Les toiles du douanier Rousseau valent aujourd'hui, hélas ! plus que celles de Théodore Rousseau, le maître paysagiste. La valeur marchande d'un portrait est chose fugitive. Cependant, le tribunal fut bien forcé de nommer des experts : il désigna Me Lair-Dubreuil, commissaire-priseur, et MM. Rambosson et Sortais. Ceux-ci examinèrent le tableau de M. Boldini et l'estimèrent, — valeur marchande, — cinquante mille francs. Moins que le prix convenu, d'après M. Edwards. Néanmoins, celui-ci maintint son offre primitive de 60.000 francs. Le jugement du tribunal condamnait en outre M. Boldini à remettre le tableau à M. Edwards sous peine d'une astreinte de mille francs par jour de retard.

L'artiste, pensant que le tribunal avait mal estimé son œuvre, fit appel. Et, à l'opinion des experts précédents, il opposait celle de MM. Chabas, Gervex, Domergue et Durand-Ruel.

— Mon tableau vaut 600.000 francs ! disait M. Boldini.

La première Chambre de la Cour se garda bien d'apprécier le prix de l'œuvre de M. Boldini, et elle eut raison. Le talent de l'artiste est indiscutable, dit l'arrêt rendu hier par M. le premier président Eugène Dreyfus, mais ce qui importe c'est le prix demandé et fixé lors des conventions primitives. Or, M. Boldini n'apporte pas la preuve que le prix originaire de 60.000 fr. soit devenu, pendant l'exécution du tableau, celui de 300.000 francs exigé aujourd'hui par M. Boldini. Et la Cour confirme le jugement du tribunal. M. Edwards aura donc son tableau pour soixante mille francs.

Georges Claretie.

La conquête de l'air est-elle une illusion ?

Par JEAN FABERT

Avant la guerre, M. Norman Angell nous avait démontré que « la grande illusion » consistait à se figurer que la victoire militaire fût avantageuse au peuple qui la remportait. Aujourd'hui, un auteur anglais anonyme, qui signe Néon, entreprend de prouver, en trois cent cinquante pages d'un texte serré, que « la grande illusion » c'est la conquête de l'air. Son livre, qui fait grand bruit de l'autre côté du détroit, est un réquisitoire bourré de chiffres et de faits contre une invention qui, à son sens, entraîne de formidables dépenses sans pouvoir conduire à aucun résultat pratique.

Néon s'attaque d'abord aux dirigeables. Ces énormes navires aériens, plongés dans le plus instable des milieux, n'y sont que des plumes flottant au gré du vent. Les tempêtes, les orages, les brouillards, les courants ascendants et descendants se jouent de leur énorme puissance motrice ; ils sont incapables de s'arrêter à leur gré, et demeurent à la merci de caprices atmosphériques qu'ils ne peuvent ni prévoir ni dominer. Leur vie est courte : le fameux *R-38*, qui coûta un demi-million de livres, n'avait volé que pendant soixante-dix heures avant de périr misérablement, entraînant la perte de quarante-quatre hommes; le *Shenandoah*, à qui les météorologistes promettaient le temps le plus favorable, fut brisé comme un fétu par un coup de vent qui l'atteignit avant d'avoir été signalé. Il en sera de même, prédit l'auteur, de tous les dirigeables à venir. Ils ne peuvent naviguer que par beau temps, et le mauvais temps vient vite.

Dangereux pour leurs équipages, les dirigeables sont impropres à toute utilisation commerciale. Le *R-101*, en construction sur les plans du commander Burney, pour le service des Indes, aura une force ascensionnelle de 150 tonnes. Mais, quand on en déduit le poids du combustible, de l'équipage et de tous les approvisionnements nécessaires, il reste 8 tonnes 1/2 disponibles pour les passagers et le fret. Quels tarifs invraisemblables faudrait-il leur appliquer pour compenser les énormes dépenses d'un bâtiment aussi grand que le *Mau-*

retania, à qui il faut encore des hangars, des mâts d'amarrage et des quantités d'accessoires terriblement coûteux ?

La critique des dirigeables a été faite bien souvent, et celle de Néon ne nous paraît guère exagérée. Mais l'aviation ne lui semble pas beaucoup plus digne d'être encouragée.

Pour lui, la rapidité des transports aériens est illusoire. On compte toujours les heures de vol, et non pas le temps écoulé entre le départ et l'arrivée. Le voyage dans l'Inde de sir Samuel Hoare n'a duré que quelques heures de moins que la même traversée en paquebot. Celui du major Franco, d'Espagne au Brésil, n'a présenté d'avantages que grâce aux vents alizés qui soufflent du Nord-Est à une vitesse de 50 kilomètres par heure, et, incapable de faire la traversée en sens inverse, l'aviateur est revenu par mer après avoir fait présent de son avion à la République Argentine. Le « voyage triomphal » de quatre avions anglais du Caire au Cap a nécessité 1,800 CV de puissance pour faire parcourir à huit personnes une distance de 23,000 kilomètres en cent quatorze jours, c'est-à-dire à une vitesse commerciale de 8 kilomètres à l'heure. Avec la même puissance, mais en deux fois moins de temps et pour un prix beaucoup moins élevé, deux cargos auraient transporté 4,000 tonnes de marchandises à la même distance.

Du moins, l'avion est-il l'arme terrible que l'on prétend ? Aux yeux de Néon, les combats aériens ne décident rien. La reconnaissance aérienne est toujours incertaine. Les bombardements par avion sont inefficaces et ne représentent qu'un retour à la barbarie. L'aviation n'est qu'une arme secondaire (le maréchal Franchet d'Esperey l'a dit à propos de la guerre du Maroc), elle coûte plus cher que toutes les autres et ne saurait conduire au succès définitif.

Presque tout ce que dit Néon est vrai. Mais son brillant paradoxe ne tient pas compte d'un facteur essentiel : l'aviation n'a pas encore vingt ans, si on la fait remonter aux expériences de Wright au camp d'Auvours, où à la traversée de la Manche par Blériot. Quand la navigation à vapeur avait le même âge, ses détracteurs, qui étaient nombreux, n'avaient pas de peine à en souligner les dangers ni le médiocre rendement. Les chemins de fer aussi ont connu, à leurs débuts, un scepticisme qui paraissait justifié. Mais en vingt ans la navigation aérienne a déjà fait des progrès techniques que Néon lui-même ne peut nier. Son utilisation commerciale elle-même s'améliore d'année en année, et il n'est pas douteux que des résultats beaucoup meilleurs seraient déjà obtenus si les conditions économiques générales d'après guerre n'étaient si défavorables à son développement. Il faut voir dans ce livre extrêmement intéressant l'exagération manifeste, et peut-être non dénuée de quelque humour, d'un raisonnement qui repose sur des vérités indiscutables. Retenons seulement celles-ci, pour nous préserver de l'enthousiasme irréfléchi, mais ne refusons pas d'admirer ce qui est admirable, et de compter sur l'avenir.

Jean Fabert.

Les nouveaux cuirassés anglais

Le grand cuirassé *Nelson*, construit dans la Tyne, vient d'arriver à Portsmouth où il doit effectuer ses essais. Son similaire, le *Rodney*, le suivra au milieu de l'été. Ce sont les deux bâtiments de ligne que les accords de Washington ont permis à l'Angleterre de construire, et aucune marine — sauf les marines française et italienne qui n'usent pas de la permission — n'a le droit d'en mettre de semblables en chantiers avant 1931.

Leur déplacement atteint la limite de 35.000 tonnes fixée à Washington. Leur armement principal se compose de neuf canons de 406 millimètres disposés en trois tourelles, toutes trois dans l'axe et à l'avant du bâtiment. Cette répartition singulière sacrifie entièrement le tir en retraite, mais on ne voit pas bien quelles circonstances obligeraient d'aussi puissants navires à prendre chasse devant un ennemi. En revanche, elle facilite la direction du tir, et aussi la protection des soutes et des parties vitales du bâtiment.

L'armement secondaire comporte douze canons de 15 cm. répartis entre six tourelles placées dans la partie arrière. En outre, vingt-huit canons plus petits assurent la protection contre les avions et les torpilleurs.

Des turbines de 45.000 HP doivent communiquer à ces cuirassés une vitesse de vingt-trois nœuds, inférieure non seulement à celle des croiseurs de bataille, mais aussi à la vitesse de certains navires de ligne anglais plus anciens. Pour se tenir dans la limite de déplacement imposée, il fallait sacrifier quelque chose : les Anglais ont choisi de développer au maximum l'armement, et aussi le cuirassement qui a une épaisseur de plus de 35 cm. au centre et règne sur une très grande longueur. Trois ponts cuirassés, un compartimentage extrêmement serré et des caissons extérieurs contre les explosions de torpilles semblent garantir à ces grands navires une invulnérabilité aussi grande qu'il est possible de la réaliser actuellement.

On voit que l'Amirauté britannique n'a pas perdu sa foi dans les unités du plus grands tonnages, armées des canons du plus fort calibre (ceux des Nelson lancent un projectile de 1.000 kg. à une distance de 32 km.) et capables d' « encaisser » des coups autant que d'en porter.

A. Thomazi.

Les droits d'importation des vins en Angleterre

La Chambre des communes a adopté, par 251 voix contre 124, les nouveaux droits d'importation sur les vins qui atteindront gravement les intérêts de la viticulture et du commerce des vins français. Le droit est élevé de 2 shillings 6 pence à 3 shillings par gallon. Pour les vins de liqueur, porto et madère, le droit est porté de 6 shillings à 8 shillings par gallon.

LES ABONNÉS DU *FIGARO*
TROUVERONT, CE MATIN,
LE FIGARO ARTISTIQUE
ENCARTÉ DANS LEUR JOURNAL

Les acheteurs au numéro pourront se le procurer dans tous les kiosques et librairies au prix de 1 fr. 50.

LES RELATIONS FRANCO-AMÉRICAINES

M. Nicholas Murray Butler, président de l'Université de Columbia, dans une lettre ouverte adressée au *New-York Times*, commente le message que M. Briand a adressé au peuple américain à l'occasion de l'anniversaire de l'entrée des Etats-Unis dans la guerre.

M. Briand déclarait notamment : « Pour qui s'attache à cette réalité vivante d'une politique de paix, les Etats-Unis et la France apparaissent déjà dans le monde comme moralement solidaires. S'il en était besoin, entre ces deux grandes démocraties, pour témoigner encore plus hautement en faveur de la paix et proposer aux peuples un exemple plus solennel, la France serait prête à souscrire publiquement avec les Etats-Unis tout engagement mutuel tendant à mettre entre ces deux pays, suivant l'expression américaine, « la guerre hors la loi ».

M. Butler souligne toute l'importance que la déclaration de M. Briand peut avoir pour l'avenir des relations franco-américaines, et il demande à ses concitoyens d'en saisir la valeur : « Faisant entendre, dit-il, la voix et exprimant l'âme même de la France, M. Briand a jeté un grand cri d'appel de l'autre côté de l'Océan. Quelle réponse allons-nous lui faire ? Quelles preuves lui donnerons-nous que ses paroles ont été entendues chez nous et comprises ? »

La lettre ouverte du président Butler a suscité le plus vif intérêt aux Etats-Unis. M. Welsch, sénateur démocrate, estime que l'idée de M. Briand se rattache au système fondamental de la S. D. N., et il se réjouirait de voir les Etats-Unis participer à un tel accord. M. King, démocrate, a déclaré que la proposition française devait être promptement acceptée, et M. Shipstead, républicain, que M. Briand mérite la gratitude du monde. MM. Coopeland, démocrate, et Norris, républicain, ont employé la même expression : « Nous devrions bondir sur l'occasion », assurent-ils.

Dans les milieux officiels, on dit avoir apprécié la déclaration de M. Briand lorsqu'elle a été publiée, mais comme elle ne s'adressait pas au gouvernement américain, on se refuse à tout commentaire. Il apparaît toutefois que l'impression produite est des plus favorables.

QUESTIONS ECONOMIQUES

La Finlande restera-t-elle prohibitionniste ?

Depuis le 1er juin 1919, les Finlandais sont au régime sec ; mais il semble qu'ils commencent à en avoir assez, si l'on en juge par le manifeste que viennent de publier dans les journaux d'Helsingfors quatre-vingt notables parmi lesquels des magistrats éminents et des ecclésiastiques, effrayés des résultats de la prohibition sur la moralité de leurs compatriotes.

C'est que dans leur pays, comme ailleurs, la suppression officielle des boissons alcooliques a eu pour corollaire une consommation clandestine de produits frelatés autrement dangereux pour la santé et la moralité publique que l'usage normal de produits de bonne qualité ; la chronique des tribunaux et du poche des bootleggers s'enrichissent, le peuple est manifestement moins sobre malgré la limitation agaçante apportée à ses droits naturels, mais les partisans aveugles du régime qui a donné de telles preuves de son inefficacité pour le bien s'entêtent à vouloir le renforcer sans reculer devant l'impossible contrôle à exercer sur quinze cents kilomètres de côtes découpées, pour le plus grand profit de la contrebande, de Tornéa à Viborg, et sur une population de trois millions et demi d'habitants disséminés à raison de dix par kilomètre carré !

L'agent de prohibition suivra-t-il les carriers au fond des puits de granit et les forestiers dans leurs sapinières ? Y aura-t-il une flottille de douaniers sur les mille lacs pour goûter à la gourde de chaque pêcheur ?

Des esprits plus raisonnables constatent que la Suède, avec le système Bratt, le Canada, pour six de ses provinces sur neuf, et qui sont les plus peuplées, la Norvège depuis sa loi toute récente, ont résolu le problème de l'alcool par des solutions de liberté ; ils font remarquer aussi que le budget finlandais renonce bénévolement à une recette qui va dans la bourse des fraudeurs, alors que la Suède retire annuellement du monopole d'Etat près de la valeur d'un milliard de marks finlandais, et le Danemark plus de 800 millions.

Qu'il s'agisse d'hygiène, de moralité, de finances publiques, tout milite donc en faveur de la disparition du système actuel, mais il faut compter avec les passions politiques et le point de vue électoral, de sorte que les bootleggers ont encore de beaux bénéfices en perspective, ainsi que les médecins et pharmaciens dont le gouvernement veut justement surveiller de plus près les ordonnances où l'alcool a tendance à remplacer l'*aqua simplex*.

Si nous nous plaçons au point de vue de nos intérêts, nous avons à souffrir d'un régime qui trahit l'esprit, sinon la lettre, de la convention de commerce signée le 13 juillet 1921 entre la France et la Finlande. Nos vins et spiritueux sont tous considérés comme médicaments et n'entrent que dans la limite où le réclament les besoins de la santé publique. L'article 6 du traité prévoyait même que nous serions l'unique fournisseur de tous les produits de ce genre nécessaires à la Finlande, à l'exception des spécialités que la France ne produit pas (car il est des maladies particulières qui ne se traitent qu'au Marsala ou au Xérès...) Nous avions même obtenu en principe la création à Helsingfors d'un magasin de présentation où les intéressés auraient pu *voir* la marque de Bourgogne qui convenait le mieux à leur anémie et sans doute la suggérer à leur médecin. Enfin, l'article 10 était destiné à protéger contre la concurrence déloyale les produits alcooliques français au nom de la Convention de Madrid, mais comment cet article jouerait-il pour assurer le respect de nos cognacs, honteusement supplées par des alcools de grains venus d'Esthonie et pour amener la saisie et la destruction de tous les ersatz distillés par d'infâmes alambics, vendus et consommés en secret sous les noms de nos eaux-de-vie les plus réputées ? Pour le commerce honnête, il est bien à souhaiter que les Finlandais, après une expérience de huit ans qui n'a été salutaire pour personne, tiennent compte de l'avertissement si grave et si motivé que viennent de proférer leurs compatriotes les plus qualifiés par leur souci de l'intérêt public.

Seigny Joan.

Courrier des lettres

ECHOS

Sous la présidence d'honneur de M. Henri de Régnier, de l'Académie française, et la vice-présidence de M. Emile Ripert, avec le concours des *Nouvelles Littéraires* et le patronage de M. le maire de Cannes, l'Académie des Muses a chargé la poétesse Sâdhya et le poète Font d'Eilenc d'ouvrir, à Cannes, un concours de littérature régionaliste, dont les lauréats recevront les distinctions suivantes :

Prix Victor-Cousin, pour la meilleure composition sur le sujet proposé : « La Riviera est-elle digne d'une vie de philosophe à la pensée que Cousin est mort à Cannes ? » ;

Prix Stephen-Liégeard, pour le meilleur poème sur Cannes ;

Prix Prosper-Mérimée, pour la meilleure page de prose sur Cannes.

Dernier délai : 31 mai. Renseignements au secrétariat général, villa Esmeralda, Le Cannet (Alpes-Maritimes).

Notre écho sur les mots sans rimes nous a valu encore deux lettres. L'une est en vers. La voici :

Il n'est, affirmez-vous, point de rime avec grog;
Eh ! que faites-vous donc de Magog et de Gog,
Dont parle Ezéchiel et que l'Apocalypse
Cite dans son langage où fourmille l'ellipse ?
Et puis l'aîné des trois fils de Japhet, Magog,
Descendant du sauveur des familles humaines,
Dans la Genèse et dans les Paralipomènes,
N'exclut pas pour son nom non plus la rime à grog.

L'autre, de M. G. Claveré-Perpré, contient une nouvelle liste des mêmes mots. La voici :

Talc, camphre, chanvre, holocauste, gaz, siècle, greffe, Belge, quelque, vêpre (long), lèpre (court), clerc, tertre, ardre, meurtre, bigle, extirpe, cirque, crispe, dogme, ogre, soif, poivre, rostres, radoub, fougue, sourdre, courge, ourle, langouste, club, tuf, humble, absurde, hurle, muscle, froide (qui ne peut rimer avec roide), âcre, Celse, Clephte, Auvergne, Mons, Thyrse, Smyrne, Chypre, Sylphe, Lycurgue, Quinte-Curce, Pollux, gaufre (dont le substantif ne peut rimer qu'avec le verbe), et enfin fisc qui, évidemment, ne peut rimer avec rien.

C'est le lundi 16 mai que sera décerné, au cours d'un banquet, le « Prix Littéraire de 30.000 francs, des industries de luxe ».

La première réunion du jury aura lieu le 4 mai, dans les bureaux de la revue le *Grand Négoce*.

La liste des candidatures est close. Le comité d'organisation a enregistré les candidatures de MM. Gabriel Reuillard, Albert Fua, Pierre La Mazière, André Foucault, J. Toussaint-Samat, Maurice Simart, Jean de Kerlecq, Panaït Istrati, René Clair, Stéphane Manier, Julien Green, Julien Guillemard, Fernand Laffite, Franz Toussaint, Gaston Derys, Paul Sacomant, Georges Delamare, Edouard Michel, Mallet des Sablières, Henri Barthez, Charles Daniélou, Maurice Soulié.

Le dernier numéro de la *Revue Nouvelle* contient une émouvante étude d'Edmond Jaloux, sur Rainer Maria Rilke, des vers inédits de Rilke, *Conscience, Instinct divin*, de François Mauriac, qui constitue un précieux document littéraire puisqu'il est le premier jet de son roman *Thérèse Desqueyroux*, et enfin un conte de Virginia Woolf, le *Giraudoux anglais*.

L'Académie de l'Humour vient d'élire M. Paul Reboux au siège laissé vacant par la mort du regretté Georges Docquois.

M. Georges Auriol a été élu président pour l'année 1927 à la même séance.

PETITES NOUVELLES

A paraître prochainement :

Charles Delvert : *La Vivante Pologne* ; R.-P. Duchaussois : *Femmes héroïques, Les Sœurs grises canadiennes aux glaces polaires* ; Gaston Tessier : *Les Catholiques et la paix*.

Morales et religions nouvelles en Allemagne, par M. Ernest Seillière, de l'Institut ; *Le Roi de la Sierra*, roman de Munos-Escamez et Munos-Perez, traduit par Gaston Danville ; *Les Dessous de la révolution, l'Allemagne et l'Autriche en novembre 1918*, par R.-F. Novak, traduit de l'allemand par le commandant L. Roeltz.

Demain vendredi, à 8 h. 30, au rond-point des Arts, 32, boulevard Montparnasse, M. Han Ryner parlera de « la Vie éternelle. Lectures. »

Les Alguazils.

M. ANDRÉ FALLIÈRES A RIOM

Le ministre du travail, de l'hygiène et de la prévoyance sociales a inauguré, hier matin, les nouveaux services de chirurgie et d'électricité médicale organisés par Mme Etienne Clémentel à l'hôpital de Riom.

M. André Fallières a reçu le plus chaleureux accueil dans la ville dont son père, M. Armand Fallières avait inauguré la mairie comme président de la République.

Au vin d'honneur qui a suivi l'inauguration, le ministre, dans un discours très applaudi, a retracé l'œuvre de solidarité réalisée par la République et promis que le gouvernement ne négligera aucun effort pour obtenir, au cours de cette législature, le vote si attendu des assurances sociales.

Il a terminé en faisant un chaleureux éloge de l'œuvre de restauration et de modernisation du vieil établissement hospitalier riomois.

M. André Fallières a remis la croix de la Légion d'honneur au docteur Pakowski, chirurgien en chef de l'hôpital.

A midi, un banquet a été offert au ministre par le Conseil municipal.

LA VIE CHERE

Si le bétail polonais et roumain entrait à Paris, le prix de la viande baisserait de 0 fr. 15 à 0 fr. 25 à la livre

M. Emile Massard, qui préside la commission de l'approvisionnement, fait connaître aux préfets de la Seine et de police que des importateurs de moutons et de bœufs s'engagent à jeter sur le marché de La Villette quatre mille têtes de bétail par semaine et à vendre moutons et bœufs étrangers de 3 à 5 0/0 plus bas que les cours normaux.

Ce sera, explique M. Emile Massard, une baisse certaine, sans frais et sans délais.

Il ajoute que la proposition qu'il transmet à l'administration deviendra effective dès qu'on autorisera l'introduction en France du bétail de Bulgarie et de Pologne, qui ne peut franchir la frontière française, et du bétail de Roumanie et de Serbie, qu'on a le droit de débarquer à Marseille, mais qu'il est interdit d'amener vivant à Paris.

De telles restrictions, affirme M. Massard, sont incroyables.

Le gouvernement a le moyen de faire diminuer le prix de la viande. Refusera-t-il d'accorder les autorisations nécessaires ?

Surville de Balzac.

PIERRE DE SAINT-ROMAN

L'arrière-petit-fils de l'Occitanienne — si « familière » désormais aux lecteurs du *Figaro* — le capitaine Pierre de Saint-Roman, tente la traversée de l'Atlantique, du Maroc au Brésil, sans avoir multiplié outre mesure l'annonce de l'exploit aérien qu'il veut réaliser.

Pierre de Saint-Roman, accompagné de trois amis d'un courage et d'une compétence éprouvés — le lieutenant de vaisseau Mouneyrès, l'ingénieur mécanicien Mathis et M. del Carril, personnalité bien connue de la haute société argentine à Paris — a accompli sa première étape de Paris à Saint-Raphaël, où furent posés les flotteurs de son avion. Il s'est ensuite rendu à Berre, d'où il s'est envolé, au petit matin du samedi saint ; malgré une tempête de mistral et après avoir réalisé une moyenne de 160 à l'heure, les quatre aviateurs ont amerri à Casablanca un peu après quatre heures.

Le port était si encombré que M. de Saint-Roman a dû se poser en pleine mer, et la barre de l'entrée a sérieusement endommagé son appareil. L'hydravion, mis en cale sèche, a été réparé, et le hardi pilote a résolu de remplacer les flotteurs, jugés encombrants et trop vulnérables, par mille litres d'essence en plus, afin de tenter la traversée de l'Atlantique d'une seule traite, de Saint-Louis à Port-Natal, ce qui n'a jamais été entrepris jusqu'ici.

En attendant de recevoir des nouvelles du brillant aviateur et de son initiative courageuse, résumons ici ses précédents états de services. Le capitaine de Saint-Roman, fils d'un colonel d'infanterie, est né le 23 décembre 1892. Sa mère, la comtesse de Saint-Roman, née Castelbajac, petite-fille de Léontine de Villeneuve et sa légataire littéraire, habite encore un vieil et pittoresque hôtel de la place Saint-Etienne, à Toulouse. Elève à Stanislas, puis au Caousou, le jeune officier a suivi les cours de l'Institut électrotechnique ; sous-officier au 10e hussards dès le début de la guerre, passé dans l'infanterie sur sa demande, promu et cinq fois cité à l'ordre de son arme et de l'armée, décoré du ruban rouge, le capitaine de Saint-Roman, missionnaire volontaire aujourd'hui de l'Association Amérique Latine à Paris, entreprend une traversée en deux escales : du sol africain aux îles du cap Vert, puis, d'un seul bond de 2.700 kilomètres, à Pernambouc, sur la côte du Brésil, à moins qu'il ne soit contraint de faire escale à Fernando de Noronha, à 300 kilomètres du cap Saint-Roque, d'où un dernier vol le porterait au Brésil.

Si le capitaine de Saint-Roman réussit dans son impressionnante tentative, il couronnerait son entreprise en survolant toutes les capitales de l'Amérique du Sud, dont il ferait le tour en quelques semaines.

Nous demeurons donc les yeux anxieusement fixés sur le raid magnifique et aventureux de notre jeune compatriote.

Montaudran.

Mort d'Etienne Moreau-Nélaton

Depuis quelque temps, ce simple et grand homme — le mot n'est pas trop fort — donnait des inquiétudes à ses nombreux amis.

Il avait passé par de bien douloureuses épreuves, ayant perdu à la guerre un fils très cher qui semblait promettre un digne successeur, comme il avait été lui-même le successeur, l'héritier, et on doit plutôt dire le dépositaire des collections paternelles qui sont un orgueil de notre art et qui attendent au Pavillon de Marsan la place digne d'elles au Louvre.

Mais ce merveilleux travailleur avait voulu magnifier sa peine, en travaillant avec plus d'acharnement que jamais.

Et quel labeur ! Les maîtres « racontés par eux-mêmes », superbes et si complètes monographies de *Corot, Delacroix, Millet, Jongkind, Daubigny*, et, dans un ordre d'idées très différent, ses magistrales études sur les *Clouet* et les crayonneurs du XVIe siècle. Cela eût suffi pour lui assurer une gloire durable et constituer un exceptionnel bagage. L'Institut en avait jugé ainsi.

Mais ce n'était pas tout. Sous le titre de *les Eglises de chez nous*, il avait dressé un inventaire copieusement illustré des merveilles inconnues de l'art religieux dans l'Aisne ; puis une histoire de sa petite patrie, *Fère-en-Tardenois*, ouvrage auquel il avait, à force d'affection donné un intérêt très vif.

Enfin, il était peintre de réelle valeur, exposant rarement, avec trop de modestie, surtout aux débuts de la Nationale, et il s'était adonné passionnément à la céramique.

...Quant à l'homme de bien, ce serait froisser sa mémoire que d'y faire allusion.

Arsène Alexandre.

L'échange des Bons de la Défense nationale contre des Rentes 6 0/0 amortissables

L'échange de leurs valeurs contre des rentes 6 0/0 amortissables en 50 années par voie de tirages semestriels, à raison de 150 francs par 100 francs de capital nominal, est offert non seulement aux porteurs d'obligations décennales 1919-1929, de Bons du Crédit National 6 0/0 1922 et de Bons du Trésor 6 0/0 1923 (première et seconde série), mais aussi aux détenteurs de tous les Bons de la Défense Nationale souscrits avant le 3 avril 1927.

Cet échange s'effectue à raison de 30 fr. de rentes 6 0/0 par 500 francs de Bons présentés, les rentes 6 0/0 amortissables n'étant délivrées qu'en coupures de 30 fr. de rente ou tous multiples de 30 francs. Un barème, mis à la disposition des souscripteurs, et tenant compte de la date d'émission des Bons, de leur quotité et de leur durée, fixe — suivant les cas — le montant de la soulte à payer ou à recevoir.

L'échange des Bons de la Défense Nationale contre des rentes amortissables 6 0/0 permet, on le voit, d'accroître ses revenus dans des proportions notables. Déjà, les intérêts des Bons à un an ont été abaissés de 6 à 5 0/0, puis à 4 0/0, et ceux des Bons à deux ans ont été également abaissés de 6 0/0 à 5 0/0. Les ressources affectées à la Caisse Autonome d'Amortissement étant devenues de plus en plus abondantes, il est à prévoir que la réduction du taux d'intérêt des Bons ne pourra que s'accentuer dans l'avenir. Les porteurs de Bons ont donc le plus grand avantage à convertir ceux-ci sans délai en rentes 6 0/0, remboursables à 150 0/0, alors que les Bons ne sont remboursables qu'au pair. De plus, ces rentes pourront se négocier facilement sur le marché et sans doute à des conditions avantageuses, alors que les Bons ne sont pas cotés en Bourse. Le 5 0/0 amortissable 1920, remboursable, comme le nouveau fonds 6 0/0, avec une prime de 50 0/0, est coté en Bourse relativement près du pair de 100 francs. S'il est certain que la rente 6 0/0 sera cotée dans l'avenir sensiblement au-dessus du pair, il est donc possible qu'elle fasse prime presque immédiatement.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de un franc cinquante en timbres-poste, pour couvrir une partie des frais de renouvellement de la bande.

LE MONDE ET LA VILLE

Le voyage du roi de Suède

S. M. le roi de Suède a rendu visite hier au Président de la République. Le souverain est arrivé à midi et demi à l'Elysée, où un bataillon de la Garde républicaine lui a rendu les honneurs. Il était accompagné de S. Exc. le comte Ehrensvard, ministre de Suède, et des personnes de sa suite : le baron de Ralamb, MM. Sandgren, Keiller, colonel Gadd et le docteur Nauckhoff.

Le Roi s'est entretenu cordialement avec M. Doumergue. Puis un déjeuner a eu lieu à l'Elysée. Les convives étaient :

MM. Raymond Poincaré, président du Conseil ; Aristide Briand, ministre des affaires étrangères ; Armand Bernard, ministre de France à Stockholm ; Honnorat, sénateur ; Scheer et Altorffer, députés ; Henry Bordeaux, de l'Académie française ; Jean Perrin, de l'Académie des sciences ; Théodore Tissier, président de section au Conseil d'Etat ; de Witt-Guizot, et la suite du Roi.

Au cours de sa visite, Sa Majesté a remis à M. Doumergue les insignes de l'ordre des Séraphins.

A quinze heures et demie, le Président de la République est allé à la légation suédoise, avenue Marceau, rendre au souverain sa visite.

Aujourd'hui, S. Exc. le comte et la comtesse Ehrensvard donneront à la légation un déjeuner en l'honneur du Roi et du Président de la République.

DANS LES AMBASSADES

S. Exc. l'ambassadeur de France à Bruxelles et Mme Maurice Herbette font un séjour à Paris.

S. Exc. le ministre de Norvège à Paris et la baronne de Wedel-Jarlsberg font un séjour à Aix-les-Bains.

RENSEIGNEMENTS MONDAINS

LL. MM. le roi et la reine d'Angleterre ont quitté le château de Windsor pour se rendre à Newmarket.

S. A. I. le grand-duc Cyrille de Russie s'est installé à Paris avec sa famille.

S. A. I. la princesse Clémentine, veuve du prince Victor-Napoléon, a quitté Bruxelles à destination de l'Angleterre.

S. A. R. la duchesse d'Aoste est de retour à Naples, venant de Rome.

Le duc et la duchesse de Montebello sont rentrés à Paris.

Mme Paul Hallopeau ayant un neveu très souffrant, prévient ses invités que le bal qui devait avoir lieu le 30 avril est remis à plus tard.

BIENFAISANCE

Rappelons que ce soir à huit heures et demie aura lieu à l'Opéra, sous la présidence de M. Gaston Doumergue, président de la République, le gala organisé par notre confrère *Paris-Midi*, au profit des victimes du cyclone de Madagascar.

L'art et la bienfaisance vont se donner rendez-vous le samedi 7 mai, au Trocadéro. La Société de secours mutuels des postes, télégraphes et téléphones organise pour cette date, à l'occasion du 25e anniversaire de sa fondation, un grand gala de musique et de charité, avec le concours officiel de la troupe de l'Opéra-Comique, qui jouera *la Tosca*, avec la distribution suivante : Mmes Marguerite Soyer, Matt; MM. di Mazzei, Lafont, Payen, d'Arjac, Azéma, Cornellier et Gilles, appartenant tous à la troupe du théâtre national de l'Opéra-Comique.

Le chœur ukranien, sous la direction de M. André Tcherkowsky, donnera une audition au début de la soirée.

CERCLES

Le 10 mai, à trois heures, aura lieu, au théâtre de la Michodière, une matinée organisée par le Lyceum de France et l'Automobile-Club Féminin, sous la présidence de Mme la duchesse d'Uzès douairière, et offerte à leurs membres.

Au programme : allocution de M. Pierre Plessis sur M. André Pascal ; causerie de M. André Pascal sur *la Vocation*, et une partie artistique avec le concours de Mmes Marthe Régnier, Sylvie ; MM. André Dubosc, Mauloy, Constant-Remy et Tramel.

M. Georges Lefébure, présenté par MM. Léon Pourrat et Maurice Biffe, a été reçu membre permanent du Cercle de l'Union artistique au ballottage d'hier.

Au même Cercle, ce soir, à neuf heures un quart, soirée musicale avec le concours de Mme Dolorès de Silvera, Mlle Lucette Descaves, M. Jacques Gérard et M. Tomasi et son orchestre.

MARIAGES

Hier a été célébré, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le mariage de Mlle Irène de Choiseul-Gouffier, fille du comte Gabriel de Choiseul-Gouffier et de la comtesse Gabriel de Choiseul-Gouffier, née Poslowska, avec le comte Alfred de Vitrolles, lieutenant au 16e dragons, fils du comte de Vitrolles et de la comtesse née des Isnards.

La bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr de Llobet, archevêque d'Odem, coadjuteur de l'évêque d'Avignon.

Les témoins étaient, pour la mariée, le duc de Choiseul-Gouffier et la comtesse Théobald de Choiseul-Gouffier ; ceux du marié, le colonel d'Humières, commandant le 16e dragons, et le colonel comte des Isnards.

Le service d'honneur était assuré par Mlles Yolande de Polignac, Malie de Vitrolles, Germaine des Isnards, Anne d'Estampes, accompagnées du vicomte René de Vitrolles, du comte de Brantes, du comte de Poléon-Saint-Georges et du comte des Roys.

Le mariage du baron Jean Hulot, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, avec Mlle Hélène Boutal, a été célébré mardi, en l'église Saint-Pierre de Moulins.

Les témoins étaient, pour le marié, M. Roger Lehideux, officier de la Légion d'honneur, président de l'Union syndicale des banquiers de Paris et de la province, et M. Nouvellet, chevalier de la Légion d'honneur, son oncle. Pour la mariée, M. le maréchal Foch, grand-croix de la Légion d'honneur, et M. Sauty, président de chambre à la Cour d'appel d'Orléans.

Hier a été célébré, dans la plus stricte intimité, le mariage de M. Paul Luchard, industriel, avec Mlle Germaine Wilmet. Les témoins étaient, pour le marié, M. Arnette Delacharlonny, docteur en droit, et M. Georges Quidet, industriel. Pour la mariée, le général Wilmet, commandeur de la Légion d'honneur, son oncle, M. Joseph Richard, ingénieur, et la comtesse Edmond de Vibraye.

Le mariage a été béni par M. l'abbé Lorthioy, curé de Vincennes, cousin du marié.

Il ne sera pas envoyé de faire-part.

A Tunis, le 20 avril, a été célébré le mariage de M. André Bernheim et de Mme Yvonne Haas. (A Paris, 3, rue de la Terrasse.)

On annonce les fiançailles de Mlle Elisabeth Labbé de La Mauvinière avec M. Jean Deville.

Le mariage de Mlle de Bonneval, fille du marquis de Bonneval, décédé, et de la marquise née d'Haussonville, avec S. A. S. le prince Pierre Wolkonsky, fils de LL. AA. SS. le prince Alexandre Wolkonsky et la princesse née Longuinine, sera célébré le lundi 9 mai, à midi, en la basilique Sainte-Clotilde.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part, le présent avis tenant lieu d'invitation.

DEUIL

On annonce la mort subite de Mme *Branly*, femme du célèbre physicien membre de l'Académie des sciences. Mme Branly accompagnait son mari à Bruxelles, où il devait participer aux travaux d'un congrès scientifique.

Hier ont été célébrées, en l'église de la Madeleine, les obsèques du comte Alphonse *de Tourdonnet*, décédé à Paris, après une longue et douloureuse maladie.

On annonce de Rio-de-Janeiro la mort de M. Carlos *Campos*, président de l'Etat de Saint-Paul.

Nous apprenons la mort de Mme veuve Gaston *Erhard*, née Urbain, pieusement décédée le 26 avril, en son domicile, à Rougemont-le-Château (territoire de Belfort). De la part des familles Urbain, René Millet, de Malliard et Jourdan.

Nous apprenons la mort de Mlle Henriette *Paultre de Lamotte*, décédée à l'âge de vingt-cinq ans.

Serigny.

PETIT CARNET

LA SAISON

D'AIX-LES-BAINS

Sont descendus à l'Hôtel Splendide et au Royal et Excelsior Hotel :

Le primat et la princessa E. Ruspoli, M. et Mme J. Stern, S. Exc. le baron de Wedel Jarlsberg, ministre de Norvège à Paris, et la baronne, Mme Rose M. Sleeman, Mme Ethel B. Sleeman, Mme Blake Tyler.

Remarqué à l'Hôtel Barnascon :

Mr et Mrs Th. Crimins, comtesse de Ahlefelt Laurvig, sir et lady Walker, M. et Mme G. Guiard, M. et Mme Kashio, M. et Mme Okuno, M. G. H. Bruce, miss Bruce, M. L. Cornish, Mrs Mowbray Barkeley, Mr J. O. Fagan.

DE CANNES

Sont arrivés à l'Hôtel Majestic :

Mr et Mrs Barrington White, M. Beauchamps, Mrs Beattie, M. et Mme R. Gorbin, M. et Mme Jean Cerf, M. et Mme E. Daniel, M. et Mme P. Darlix, M. et Mme Maurice Delamar, Mrs C. Leon Duvall, M. J. Forman, M. et Mme J. Frank, M. et Mme Clément Gilles, M. Henry Lécuyer, Mr James Lotery, M. et Mme G. Mendes, M. et Mme Mohr, miss E. B. Mc Alpin, Mme S. Meekins, M. et Mme Perrot, captain Roberts, M. et Mme Sabeeret, Mr et Mrs Stralew Howard, etc., etc.

Sont descendus à l'Hôtel Gonnet :

M. Lebel, M. et Mme F. Auban, M. et Mme E. Jones, baron et baronne de La Poterie, M. Jean Chevolley, M. Maurice Chevron, M. et Mme Fauchier-Delavigne, M. et Mme H. Bedhet, M. et Mme Marcuser, M. et Mme Lengyel, M. et Mme G. Gérard, M. et Mme Joly, M. et Mme L. Dutel, M. J. Albott, M. Salvdor Cohen, M. Jean de Vogüé, M. et Mme Schaenow, M. Albert Maillard, baron et baronne de Turckheim, M. Jean Ribourt, M. et Mme R. Japy, etc., etc.

Le Printemps au Touquet

C'est la saison idéale pour visiter le Touquet, la grande station franco-anglaise du bord de la Manche. Si vous ne la connaissez pas encore cette villégiature printanière vous sera une révélation : Vous y trouverez à la fois, les landes et leur climat, le Surrey et ses riants cottages. Que n'y allez-vous passer le prochain week-end ?

Le Casino de la Forêt, le Westminster, sont ouverts depuis Pâques, et le resteront jusqu'en octobre. Le Westminster fait des prix spéciaux jusque fin juin.

ÇA ET LA

Une délégation de quarante membres du Comité d'entente scientifique hispano-belge, allant faire un voyage d'études en Belgique, sous la direction du professeur belge Bordet, de l'Université de Bruxelles, traversera la France aujourd'hui.

Le 30 avril, sous la présidence des ministres de l'instruction publique et des travaux publics, aura lieu le grand bal annuel des étudiants en lettres dans les salons du ministère des travaux publics, 246, boulevard Saint-Germain.

Le congrès de la France d'outre-mer, organisé par la Ligue maritime et coloniale française, sous le haut patronage du ministre des colonies et la présidence de M. Charles Chaumet, sénateur, ancien ministre, se tiendra du 4 au 7 mai.

DERNIÈRE HEURE

La charte fasciste du travail

Un commentaire de l'« Osservatore romano »

ROME, 27 avril. — L'*Osservatore romano* a publié une longue note relative à la nouvelle charte du travail promulguée par le gouvernement fasciste.

Ce journal qui, comme on le sait, reflète la pensée du Saint-Siège, écrit :

« Le travail conçu comme un devoir pour tous et comme tel soutenu par l'aide de l'Etat ; l'intervention de ce dernier dans le champ économique afin de pacifier et de faire collaborer les classes, d'établir la justice sur le principe de l'unité de la production et de l'égalité entre l'un et l'autre élément de la production elle-même ; la discipline de discussion destinée à empêcher des conflits fatals non seulement à la vie économique mais à la vie politique nationale ; les valeurs spirituelles et morales considérées au-dessus des intérêts particuliers dans lesquels, jusqu'à maintenant, se cantonnait le matérialisme le plus cynique et le plus vulgaire ; enfin, la conception corporative de l'Etat : ce sont là autant de principes dont certains s'harmonisent avec les préceptes divins eux-mêmes et dont d'autres font partie du patrimoine idéal de la doctrine sociale chrétienne. Celle-ci, effectivement, à la lumière de l'encyclique *Rerum novarum*, proclamait la souveraine loi du devoir chrétien qui devait se traduire dans les questions économiques...

» Ces affinités indiscutables d'idées et d'intentions qui tendent à des buts communs et s'offrent à des possibilités d'ententes toujours plus grandes font que la « charte du travail » doit être accueillie avec une juste reconnaissance de sa valeur sociale et politique, des intentions pacificatrices dont elle s'inspire, du côté pratique des moyens par lesquels on se propose de la mettre en œuvre. »

L'œuvre éducatrice du fascisme

Une interview de M. Turati

ROME, 27 avril. — M. Turati, secrétaire général du parti fasciste, dans une interview à la *Tribuna*, expose l'œuvre importante d'éducation du parti fasciste.

Parlant du parti fasciste comme tel, M. Turati estime qu'on ne peut pas considérer comme en faisant partie les seuls inscrits, car ses inscrits constituent seulement les éléments choisis d'où doivent être tirés les cadres. Il faut ajouter à cette somme d'un million d'inscrits tous ceux qui sont organisés dans les diverses associations qui dépendent du parti.

Il signale, parmi les problèmes se référant au fascisme, celui de la jeunesse dans son éducation physique et morale.

M. Turati parle ensuite de l'organisation des universitaires fascistes, il envisage le rôle du sport dans le fascisme et l'utilisation des heures après le travail. Il parle du contrôle sur les organisations syndicales et corporatives et, enfin, de la fameuse Charte du travail qui a été récemment promulguée.

Les élections autrichiennes

VIENNE, 27 avril. — D'après les journaux, la répartition définitive des sièges au Conseil national ne sera officielle qu'entre le 3 et le 10 mai. Le Conseil siégerait pour la première fois le 18 mai. Le chiffre actuel de 71 sièges pour les socialistes ne sera pas modifié. Les agrariens auront 9 mandats. Les chrétiens-sociaux auront 73 ou 74 sièges et les grands-allemands 11 ou 12.

LES INONDATIONS AUX ETATS-UNIS

La situation s'aggrave

LA NOUVELLE-ORLÉANS, 27 avril. — Le gouverneur de la Louisiane a publié un décret déclarant l'état de circonstances exceptionnelles et ordonnant qu'une brèche artificielle soit pratiquée dans la digue qui se trouve près de Poydras, vendredi prochain à midi. Cette brèche qui sera d'une largeur de 600 mètres environ est suffisante, suivant les ingénieurs, pour abaisser le niveau du Mississipi de trois pieds. Il en résultera l'inondation de 100 mille acres de bon terrain de culture, mais cette décision a été prise avec l'approbation du ministère de la guerre et de la commission fluviale du Mississipi. Par mesure de précaution, en cas d'opposition à main armée, la garde nationale a été mobilisée.

La ville de la Nouvelle-Orléans assume la responsabilité des dégâts.

Les affaires de Chine

Le Cabinet britannique délibère

LONDRES, 27 avril. — Le cabinet britannique s'est réuni aujourd'hui à Downing Street sous la présidence de M. Baldwin.

Les ministres se sont particulièrement occupés de la situation existant actuellement en Chine. La présence de lord Beatty, premier lord naval de l'amirauté, et du chef de l'état-major de l'aviation donne à penser que le gouvernement britannique est loin d'être satisfait de l'état de choses actuel dans la vallée du Yang-Tsé-Kiang et que si la situation ne s'améliore pas à bref délai, des mesures militaires spéciales seront prises par les autorités britanniques.

Navires attaqués

Par ailleurs, un télégramme de Changhaï annonce que la canonnière britannique *Cockchafer* a été attaquée à coups de mitrailleuses alors qu'elle naviguait près de Sun-Kiang. L'équipage a riposté à coups de canon.

Le correspondant de l'*Evening Standard* à Pékin rapporte à ce sujet que M. Mac Murray, ministre américain à Pékin, a déclaré aux journalistes qu'il craignait que cette recrudescence des attaques contre les navires étrangers circulant sur le Yang-Tsé ne conduise à une catastrophe, étant donné qu'un des forts chinois pouvait facilement couler une petite canonnière ou corvette étrangère.

Combats entre Nankin et Poukéou

Enfin, les forces nordistes et sudistes continuent à se livrer un duel d'artillerie entre Nankin et Poukéou.

A Changhaï, la situation est stationnaire.

Les puissances et les autorités de Nankin

LONDRES, 27 avril. — L'attitude du gouvernement de Washington concernant la nouvelle note de protestation que les puissances se proposent d'adresser aux autorités de Nankin ne serait pas sans causer au gouvernement de Londres un certain désappointement.

On déclare, en effet, dans les milieux diplomatiques anglais que l'accord s'étant fait entre les ministres français, anglais, italien, japonais à Pékin, la deuxième demande sera remise à M. Chen dès que les gouvernements intéressés auront approuvé les vues de leurs représentants en Chine.

Il semble, du point de vue anglais, que l'action est maintenant devenue nécessaire et qu'à défaut d'une entente avec le gouvernement de Washington, il conviendrait aux quatre puissances d'agir sans plus tarder.

Il ne serait donc pas surprenant que la nouvelle communication soit remise à M. Chen à une date rapprochée, avec ou sans la participation des Etats-Unis.

Les relations hollando-belges

LA HAYE, 27 avril. — La première chambre a discuté aujourd'hui le budget des affaires étrangères.

Le sénateur Van Lanschot demande si le nouveau ministre, le jonkheer Beelaerts Van Blokland, peut communiquer quelque chose sur les intentions du gouvernement, concernant les relations avec la Belgique.

Le ministre répond qu'il ne fera pas de remarques rétrospectives, mais qu'il y a lieu de considérer l'avenir avec confiance. Tout ce qui pourrait donner lieu à friction entre les Pays-Bas et la Belgique devra être éliminé.

« Nous n'avons pas manqué, continue le ministre, à nos obligations découlant du régime de séparation de 1839. Il n'y a pas de motif de droit d'exiger davantage de la Hollande ; mais il ne faut pas envisager cette question au point de vue purement juridique. Nous ne devons nullement refuser d'accéder à des désirs se rattachant à la situation géographique de la Belgique. Au contraire, le gouvernement est d'avis qu'il y a lieu d'y satisfaire. »

Le nouveau cabinet égyptien

LE CAIRE, 27 avril. — Le nouveau cabinet égyptien est constitué comme suit : présidence du Conseil et intérieur : Zarwat pacha ; justice, Zaki Aboul Seijd pacha ; agriculture, Fathallah Barakhat pacha ; affaires étrangères, Marcos Hanna pacha ; finances, Mohammed Mahmoud pacha ; guerre, Caffer Ouali pacha ; éducation, Ali Shamsy pacha ; travaux publics, Osnan Moharram pacha ; communications, Ahmed Kashaba pacha ; fondations religieuses, Negib Gharabli pacha.

REPETITIONS GENERALES

COMÉDIE-CAUMARTIN : *Le Mauvais Ange*, comédie en 3 actes de M. André Birabeau.

La comédie nouvelle que nous a donnée M. André Birabeau se rapproche davantage de la comédie dramatique que de la comédie légère. Elle contient mille répliques qui ne pouvaient manquer de nous faire rire, car M. André Birabeau a beaucoup d'esprit et son esprit est de qualité rare. Mais la situation sur laquelle ces trois actes sont construits mérite d'être prise au sérieux, puisqu'il s'agit, en somme, d'une jeune fille qui, pour acquitter une dette, paie, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de sa personne.

Cette jeune fille, il est vrai, peut invoquer pour sa défense, le précédent créé par Marie l'Egyptienne. La petite Marie, les hagiographes nous l'affirment, avait dessein d'accompagner des pèlerins à Jérusalem. N'ayant pas les moyens de traverser la mer Rouge, même dans une barque, elle se résigna à justifier l'aide que lui prêtaient ceux avec qui elle avait pris passage.

Dans le *Mauvais Ange*, il ne s'agit pas de pèlerinage, mais plus simplement des conséquences d'un accident d'auto. M. Cazotte, proviseur à Paris, a été renversé sur la route. Procès. Il obtient 180.000 francs de dommages-intérêts. Sa famille est dans la joie. Mais la débitrice se présente : elle est insolvable. Elle gagne six cents francs par mois ; elle n'était pas assurée. Elle offre de s'acquitter par mensualité. Cazotte, ému, refuse ; mais sa femme intervient et exige le remboursement intégral de la dette.

Pacha — c'est le nom de la coupable — est orgueilleuse. Elle se redresse et décide de tout faire — tout — plutôt que de ne pas exécuter le jugement. Elle vend les quelques bijoux qu'elle avait et verse un acompte de 7.000 francs.

Mais les Cazotte ont pris goût au luxe. Un second versement s'impose. Pacha n'a plus qu'un seul bien : elle-même. Elle va se vendre ou essayer de le faire, car Cazotte, qui est le témoin de son lamentable effort, intervient et s'interpose. Non. Il n'y consentira. C'est lui qui, liquidant, à l'insu de sa femme, les quelques valeurs qu'il a, lui avancera les sommes qu'elle lui remettra ensuite. Pacha accepte. Mais, toujours dressée dans sa fierté, veut être à lui, pour avoir payé.

Au troisième acte, Cazotte, amoureux de Pacha, s'est ruiné pour elle. Il est sur le point de détourner l'argent d'une souscription dont il avait le dépôt. Pacha comprend alors jusqu'à quel point il l'aime : pour elle il allait se déshonorer. Comme Mme Cazotte, dans un renouveau de jeunesse tumultueux, a quitté le domicile conjugal, Pacha et Cazotte sont libres de s'avouer leur tendresse et de s'épouser.

Ces trois actes ont obtenu un très brillant succès. C'est de l'excellent théâtre.

Mlle Parizet a joué en comédienne de classe le rôle de Pacha. La simplicité, la sobriété de son jeu, sa mesure sont remarquables. M. Signoret marque de son talent le trouble de l'honnête homme aux prises avec la passion. Mme Marguerite Moreno a réussi une composition savoureuse. M. Pierre Etchepare est un prêtre, sollicité par la vie mondaine, fort amusant. Mme Marcelle Yrven s'émancipe avec un brio charmant. Mlle Jacqueline est gracieuse. MM. René Blancard, Gabriel Jacques ; Mlle Paulette Landais n'ont pas été moins applaudis.

Maxime Girard.

Après le cyclone de Madagascar

La reconstruction du port de Tamatave

Le gouverneur général de Madagascar a câblé au ministère des colonies les renseignements suivants :

A la date du 25 avril, le bac de Nossive était établi, fonctionnant dans de bonnes conditions et permettant le transbordement d'un minimum de vingt wagons par jour.

Le matériel de batelage du port de Tamatave s'accroît rapidement et comptera 450 tonnes fin avril. Ainsi a-t-il pu être débarqué le tonnage suivant : le 18 avril : 171 tonnes ; le 19 : 119 ; le 20 : 200.

La construction en cours de deux appontements en bois, ainsi que l'achèvement de la passerelle en bois de Nossive permettront vraisemblablement pour fin mai une reprise très approchée du trafic normal.

Les travaux sont rendus difficiles par la chute persistante de pluies diluviennes.

M. Olivier sera à Tamatave dans la dernière semaine du mois pour se rendre compte de la marche des travaux.

Les secours aux sinistrés

Le gouvernement de la Réunion fait parvenir, au nom de cette colonie, au gouverneur général de Madagascar, une somme de deux cent mille francs, destinés aux sinistrés.

Le montant de la participation des communes et des souscriptions privées sera adressé, dans quelques jours, à M. Olivier.

NOUVELLES DIVERSES

Un courtier en bijoux se constitue prisonnier

Un courtier en bijoux, M. Richard Maréchal, âgé de vingt-sept ans, demeurant 21, rue Vasco-de-Gama, s'est présenté, hier après-midi, au cabinet de M. Chabrol, commissaire de police de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Il a déclaré au magistrat qu'il s'était rendu coupable de plusieurs abus de confiance atteignant une somme de quatre cent cinquante mille francs, en revendant des bracelets et des pierres précieuses qui lui avaient été confiés par des courtiers en bijoux.

Il a été aussitôt envoyé au Dépôt, et une enquête a été ouverte sur l'emploi des sommes ainsi détournées.

Un accident d'auto au Touquet

BOULOGNE-SUR-MER, 27 avril. — Une dame anglaise, Mrs Anna Anson, très connue dans la société du Touquet-Paris-Plage, passait dimanche dernier, en automobile, dans la rue Saint-Jean, lorsqu'un enfant de cinq ans qui jouait sur le trottoir se précipita sur la chaussée. Il fut heurté violemment par la voiture et eut le crâne fracturé.

A la suite de cet accident, Mrs Anson, sur mandat d'arrêt du Parquet de Boulogne, était écrouée, mardi matin, au grand émoi de la colonie anglaise, sous l'inculpation d'homicide par imprudence.

Mrs Anson protesta vivement et en appela au consul britannique. Si des témoins, entendus au cours de l'enquête, ont déclaré avoir vu Mrs Anson allumer une cigarette en tenant son volant d'une seule main, au moment où l'enfant traversait la chaussée, d'autres se sont élevés contre ce témoignage et ont affirmé que la voiture allait à une allure modérée.

Sur l'intervention du consul britannique, Mrs Anson a été mise en liberté provisoire, sous caution d'une somme de cinquante mille francs. Elle est partie, hier soir, pour l'Angleterre ; mais elle reviendra à Boulogne pour répondre devant la justice de l'inculpation dont elle est l'objet.

Un accident d'avion mortel

LYON, 27 avril. — Le caporal pilote Quellin, du centre d'aviation militaire de Bron, évoluait, ce matin, au-dessus du camp, lorsque, tout à coup, par suite d'une circonstance encore inexpliquée, l'appareil, un avion de chasse, piqua vers le sol, où il vint s'écraser d'une hauteur d'environ 500 mètres.

Les témoins de l'accident se précipitèrent vers le lieu de la chute et retirèrent le pilote, qui avait le crâne fracturé et les membres broyés. La mort avait été instantanée. Le caporal Edouard Quellin était âgé de 20 ans et originaire de Saint-Servan (Ille-et-Vilaine). Il sortait de l'école d'Istres. On attribue l'accident soit à un malaise du pilote, soit à un bloquage fortuit des appareils de commande de l'avion.

La station radiotélégraphique de Brazzaville

La station radiotélégraphique de Brazzaville, qui sera inaugurée vendredi matin par une communication qui sera échangée directement entre la France et l'Afrique équatoriale française, fait partie du grand réseau radioélectrique colonial français dont le gouvernement a commencé de réaliser le projet.

Elle relie directement le gouvernement général de l'Afrique équatoriale française avec la métropole. Placée au milieu de cette colonie, elle recevra le trafic de ses divers éléments et des pays étrangers voisins pour le transmettre à la France, et inversement.

Son but n'est d'ailleurs pas limité à l'écoulement du trafic commercial. Elle servira aussi à l'envoi de signaux horaires et météorologiques destinés à augmenter la sécurité de la navigation dans les mers voisines.

Au sujet des relations radiotélégraphiques, le secrétariat général des P. T. T. communique la note suivante :

« A partir du 29 avril courant, la communication radiotélégraphique Paris-Brazzaville, qui ne fonctionnait jusqu'à présent qu'au départ de France, sera utilisée dans les deux sens pour l'acheminement des télégrammes et des radio-lettres.

» Les taxes dans le sens A. E. F.-France seront celles qui sont actuellement perçues dans le sens France-A. E. F.

» Tous les renseignements concernant les catégories de télégrammes admises par la voie radiotélégraphique, ainsi que les taxes applicables, sont fournis aux expéditeurs dans les bureaux de l'administration des Postes et Télégraphes. »

M. SARRAUT EST A ALGER

ALGER, 27 avril. — Le banquet offert par le Conseil général, en l'honneur de M. Thomson a eu lieu à midi à la Préfecture, sous la présidence de M. Albert Sarraut, ministre de l'intérieur.

On remarquait, parmi les convives, MM. Maurice Viollette, gouverneur général de l'Algérie ; Cuttoli, Gauvin, Duroux, sénateurs ; Roux-Fraissinenq, Mallarmé, députés.

Au dessert, après les discours de MM. Duroux, président du Conseil général, et Viollette, M. Sarraut a pris la parole. Le ministre a insisté ensuite sur les droits et les devoirs de la France en l'Algérie.

« Ces droits, a-t-il dit, se légitiment, se fortifient chaque jour par l'accomplissement de nos devoirs qui, précisément parce que nous les remplissons, nous permettent de dire que nous ne renoncerons jamais à nos droits, que ce soit vis-à-vis des théoriciens de la nouvelle société ou vis-à-vis des annexionnistes européens dont la convoitise voudrait bien s'annexer ces terres. »

M. Sarraut a conclu :

« Quelles que soient les rivalités d'opinions, les divergences politiques, les heurts des idées, unissez-vous quand il s'agit du patrimoine national. Il n'y a pas un mot plus beau, plus noble, plus grand que celui de la réconciliation, quand il s'agit de la grandeur nationale. »

Cet appel à l'union a été chaleureusement applaudi.

AUX USINES CITROEN

20.000 TRAVAILLEURS 10.000 LOCKOUTES

La journée d'hier n'a apporté aucune modification dans la situation du conflit aux usines Citroën.

Cette situation est d'ailleurs des plus nettes : hier, 20.000 ouvriers travaillaient, tandis que 10.000 se trouvaient lockoutés.

Ces derniers appartiennent aux trois usines qui ont été fermées mardi à Saint-Ouen, aux Epinettes, à Levallois, où le débauchage communiste avait réussi partiellement.

Hier matin, les meneurs syndicalo-communistes ont renouvelé leurs efforts pour entraîner les ouvriers à la grève, mais ces efforts ont été vains.

A Javel et à Grenelle, la rentrée s'est effectuée normalement et dans le plus grand calme. Un seul incident s'est produit dans un atelier de la rue Balard, où un militant a été arrêté au moment où il haranguait les ouvriers.

A Clichy, où les meneurs s'étaient portés en nombre et où ils avaient distribué des tracts qui affirmaient mensongèrement que le travail était arrêté partout ailleurs, les travailleurs sont restés sourds aux excitations et aucune défection n'a été signalée. Ce matin et demain, les ateliers fermés lundi vont rouvrir leurs portes et on saura si vraiment le conflit est en voie d'apaisement.

Robert Chenevoix.

Les obsèques des victimes du coup de grisou de Cransac

CRANSAC, 27 avril. — M. André Tardieu, ministre des travaux publics, est arrivé, ce matin, pour assister aux obsèques des mineurs tués par le coup de grisou de vendredi. Il était accompagné de MM. Plytas, chef de son cabinet ; Guillaume, directeur général des mines, et Larquet, préfet de l'Aveyron. Reçu à la gare de Viviez, le ministre s'est rendu à l'hôpital de Cransac pour saluer les morts, puis il est allé visiter le lieu de l'explosion en compagnie de M. Guillaume et du personnel technique de la Compagnie.

Une foule immense est venue de tous les points de la région. Le cortège s'est déroulé au son de marches funèbres exécutées par l'Harmonie des mineurs.

Derrière les cercueils marchaient M. Tardieu, ministre des travaux publics ; M. Larquet, préfet ; le sous-préfet de Villefranche ; MM. Monsservin, Amédée-Vidal, sénateurs ; Raynaldy et Molinié, députés ; les conseillers généraux et d'arrondissement de Decazeville et d'Aubin ; le haut personnel des Compagnies du bassin houiller ; des délégations ouvrières de Carmaux et de Cagnac.

La cérémonie religieuse a été présidée par Mgr Challiol, évêque de Rodez, accompagné d'un nombreux clergé.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par le maire de Cransac, le maire de Decazeville et M. Gervais, conseiller général ; Vignes, de la Fédération nationale du sous-sol ; Monsservin, sénateur, et par M. Tardieu, ministre des travaux publics.

Informations politiques

Le jubilé politique de M. Briand

A l'occasion du 25e anniversaire de son entrée au Parlement, M. Aristide Briand a reçu hier, au ministère des affaires étrangères, la visite d'un certain nombre de personnalités politiques et diplomatiques, ainsi que les journalistes accrédités au Quai d'Orsay, qui lui ont présenté leurs félicitations et leurs vœux.

Aux représentants de la presse, il a rappelé qu'il fut un professionnel du journalisme et gravit les échelons qui vont de la rubrique des informations et du mouvement social à la direction.

Il a charmé ses visiteurs par le récit de souvenirs ponctués de réflexions mélancoliques ou de mots narquois, et les a remerciés cordialement et spirituellement de leur démarche de sympathie.

Contre les cartellistes S. F. I. O.

Le Congrès départemental du parti socialiste S. F. I. O. a exclu, pour un an du parti, M. Louis Bernard, adjoint au maire de Rochefort et conseiller général, et a prononcé un blâme contre MM. Pouzet, député ; Roux, ancien maire ; Ponyonnat, adjoint, et Jeanneau, conseiller municipal, qui ne s'étaient pas conformés à la discipline du parti pour l'élection d'un adjoint.

Les cinq membres atteints par cette décision sont de nuance cartelliste.

La hausse des vins

M. Paul Laffont, député de l'Ariège, interpellera le gouvernement, à la rentrée des Chambres, sur sa politique agricole et notamment sur la hausse des vins. Il a avisé de son intention le président du Conseil.

DERNIERE HEURE SPORTIVE

Les grands raids aériens

La traversée de l'Atlantique Sud

L'aviateur Saint-Roman a définitivement terminé, hier, ses essais et la mise au point de son appareil. Il a effectué dans le courant de la journée le plein de ses réservoirs et prendra le départ ce matin jeudi, à 6 heures, espérant atteindre dans la même journée Saint-Louis (Sénégal), soit 1.700 kilomètres de vol.

La suppression de flotteurs a permis à l'aviateur de monter un réservoir supplémentaire d'essence permettant d'allonger les vols sans escales. En outre, afin d'alléger son appareil, il n'emmènera pas de mécanicien à bord.

Le Championnat d'Angleterre de tennis sur terre battue

Une nouvelle victoire de Lacoste

Dans les matches du championnat d'Angleterre de tennis sur terre battue qui ont été disputés hier, le champion français René Lacoste a battu son adversaire anglais Crolle Rives par 6-3, 6-3, 6-3.

Le 2e Salon nautique international se tiendra cette année au Grand Palais

C'est du 28 octobre au 13 novembre qu'aura lieu cette importante exposition maritime et fluviale patronnée par le gouvernement.

Les adhésions déjà enregistrées au commissariat général, 21, Champs-Elysées, sont très nombreuses.

Tout ce qui, de près ou de loin, touche la mer ou le fleuve, y sera représenté.

Informations

Jean de Paris.

L'OPINION DES AUTRES

Sur le désarmement

La commission préparatoire de la conférence de désarmement s'est donc séparée sans résultat, ou, plus exactement, sans autre résultat que d'avoir permis « une fois de plus à la France d'affirmer sa volonté de paix avec une force et une clarté qui ne laissent place à aucune équivoque ». Ainsi parle le *TEMPS*, qui ajoute :

Dans les milieux étrangers où l'on observe de près l'évolution de la situation internationale et les grands courants d'idées qui la déterminent, on ne s'y trompe pas. Il est du plus réel intérêt, à ce point de vue, de constater l'impression considérable produite de l'autre côté de l'Atlantique par la suggestion d'un pacte de paix entre la France et les Etats-Unis, suggestion faite par M. Briand dans le message que le ministre des affaires étrangères adressa à la presse américaine à l'occasion du dixième anniversaire de l'entrée en guerre de l'Amérique aux côtés des alliés. Cette idée paraît avoir porté fortement dans les milieux américains les plus influents. Des hommes politiques se réclamant des deux grands partis qui s'affrontent aux Etats-Unis s'expriment à son sujet avec la même sympathie, et M. Nicholas Murray Butler, l'éminent président de l'Université de Columbia, dont on connaît les sentiments favorables à une étroite collaboration franco-américaine pour la consolidation de la paix, vient de publier dans le *New-York Times* un article dans lequel il préconise la conclusion entre la France et les Etats-Unis d'un pacte de paix qui mettrait en quelque sorte la guerre hors la loi des nations. Il y a là une idée généreuse, dont le mérite revient à M. Aristide Briand, qui détermine aux Etats-Unis un mouvement de l'opinion dont les développements sont intéressants à observer. Il prouve, en tout cas, que l'on ne se méprend pas, dans les milieux américains influents, sur la volonté de paix et d'entente qui commande toute la politique de la France, et qu'on s'y rend compte des possibilités que cette politique crée dans le domaine international malgré toutes les déceptions qu'ont pu nous réserver jusqu'ici les résistances auxquelles on s'est heurté, à Genève et ailleurs, chaque fois que le problème de l'organisation de la paix sur la base du droit s'est posé dans toute son ampleur.

M. Auguste Gauvain (*JOURNAL DES DEBATS*) constate que le vœu de principe émis par la huitième assemblée de la S. D. N. « en faveur de la convocation de la conférence du désarmement dans l'été de cette année ne sera pas exaucé ».

En vérité, personne ne croyait qu'il le serait. Une entreprise aussi vaste, touchant au vif des intérêts aussi profonds que la réduction générale des armements ne pouvait être menée à bien en un an. Elle ne le sera pas avant plusieurs années.

Est-ce une raison pour se livrer aujourd'hui, comme quelques journaux inclinent à le faire, à des plaisanteries du genre de celles du Café du Commerce sur les travaux de la Commission préparatoire ? L'ironie sur un pareil sujet est injuste et maladroite. Après la guerre, tous les gouvernements ont été presque sommés par le cri de l'opinion publique de se concerter en vue de la cessation des guerres. De tous côtés on a réclamé la réduction des armements aussi bien afin d'alléger les charges publiques que de décourager les tendances agressives. Le traité de Versailles a enregistré ce souhait sous diverses formes. Fallait-il que le gouvernement français, à peu près seul dans le monde, n'en tînt aucun compte ? Devait-il se laisser dénoncer en Europe et en Amérique comme l'obstacle au règlement pacifique des différends internationaux ? Quelle politique pour un pays qui s'est toujours fait honneur de prendre des initiatives en faveur des solutions arbitrales, et dont l'intérêt vital exige le maintien de la paix ! En nous opposant aux efforts tendant à la réduction des armements, nous aurions armé moralement tout l'univers contre nous. Nous devions seulement faire marcher de pair les garanties de sécurité et la réduction des armements. C'est à quoi nos gouvernements successifs se sont justement attachés, et les dernières discussions ont mis en relief cette méthode.

M. Jacques Bainville (*LIBERTE*) considère que le principe du désarmement se heurtera toujours à un terrible obstacle : celui du contrôle :

En effet, un désarmement non contrôlé n'est rien. Et nous avons vu l'Allemagne elle-même, quoique vaincue, arriver à se débarrasser de ses contrôleurs. Comment imaginer que les nations acceptent cette diminution de leur souveraineté ? Et puis, qui contrôlerait ?

Il n'a pas été nécessaire d'aller si loin dans les recherches, puisque la Conférence préparatoire s'en est tenue, en somme, à la constatation que la question n'était pas au point. Ce qui n'a certainement pas arrangé les choses, c'est l'accusation de « navalisme » qui a été lancée contre l'Angleterre, — sans, du reste, intimider les Anglais. Ils ont bien raison de ne pas avoir peur des mots. Mais ils ne cèdent pas sur les réalités.

La partie comique de cette Conférence demeurée à l'état de préface, c'est que le comte Bernstorff s'est constitué l'avocat et le défenseur du désarmement. « Le monde est déçu », s'est-il écrié hier. « La Société des nations n'a pas répondu à l'espérance des peuples, qui attendent le vrai désarmement. » On croirait lire une fable de La Fontaine. Le maréchal Hindenburg, comme certain loup, n'aura plus qu'à inscrire sur sa casquette : « C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau ».

Contre le communisme

Curtius félicite, dans le *GAULOIS*, M. Albert Sarraut d'avoir « récidivé », à Bône, en criant aux communistes, au nom du gouvernement : « Vous ne passerez pas ! » Il fait cependant remarquer :

Belles paroles, excellentes formules ! Comment écrivons-nous depuis deux jours, se traduiront-elles dans la réalité ? Notre ministre des affaires étrangères est-il prêt, comme le lui a demandé, dans un article retentissant, M. Coty, à rompre avec un gouvernement qui emploie ses diplomates à fomenter chez nous la guerre civile et dont l'ambassade sert d'asile aux révolutionnaires poursuivis par notre police ? M. Poincaré est-il décidé à dissoudre la Chambre pour en exclure des députés communistes trop habiles à user de la tribune pour poursuivre leur propagande criminelle ? Enfin et surtout, le chef du gouvernement est-il d'accord avec le garde des sceaux pour constituer cette commission spéciale d'instruction chargée de pénétrer tous les secrets de l'organisation communiste que préconisait avec tant d'opportunité le directeur du *Figaro* ?

Le gouvernement, ajouterons-nous enfin, est-il prêt à sévir contre les fonctionnaires décidés à faire cause commune avec le bolchevisme et à s'ériger eux-mêmes en soviets ?

Sinon, les mots resteront de vains souffles, et une fois de plus les ministres de la République se seront donné en parlant l'illusion d'avoir agi !

L'attitude prise par les meneurs communistes dans la grève des usines Citroën montre assez clairement que le parti, pour le moment, se contente, selon les termes de M. Vaillant-Couturier, « de rigoler doucement » des foudres brandies par le ministre de l'intérieur ! « Vous voulez la bataille, dit l'*Humanité*, allons-y ! » Et les communistes y vont, soutenus d'ailleurs par les encouragements de M. Bertrand, du *Quotidien*, et de quelques cartellistes notoires ! Nos gouvernants iront-ils à leur tour ? Les voilà obligés, tenus à ces « actes héroïques », que le pays attend d'eux !

Notre confrère répète que nos dirigeants auront avec eux, dans leur action contre la révolution violente ou sournoise, « tous ceux qui comptent, parce que c'est leur travail, leur énergie et leur intelligence qui font la force et la richesse de la nation ». Si une fois un cabinet d'union nationale essayait de s'appuyer sur l'élite et de gouverner avec elle ! Il entraînerait et commanderait le reste. »

La presse de gauche reste toujours extrêmement réservée. Dans l'*HUMANITE*, par contre, M. Vaillant-Couturier continue ses provocations. « Le « foudraillon » se dégonfle », écrit-il en parlant du discours de Bône. Tout d'abord il ramène la portée de son discours aux seules colonies. Puis il use du truc classique du vieux bobard usé comme une marche d'église : il n'a pas voulu « faire de politique » et un journal avance l'a accusé à tort ! ». Tout le reste est sur ce ton.

Pour la maîtrise de l'air

Nous signalions récemment un article de Georges Suarez qui nous montrait la portée vraiment « colossale » de l'effort que l'Allemagne est actuellement en train de réaliser pour reconquérir dans les airs cette suprématie qu'elle a perdue sur terre et sur mer. Le général Albert Niessel, membre du Conseil supérieur de la guerre, dont on sait l'autorité particulière, poursuit dans la *REVUE DES DEUX MONDES* une étude intitulée « La Maîtrise de l'air » et particulièrement opportune sur les conditions dans lesquelles nous devons poursuivre la réalisation d'un programme d'organisation de défense aérienne susceptible de répondre aux éventualités précisément envisagées par notre confrère. Le général nous parle dans la deuxième partie de son étude du matériel, des types d'avions et d'hydravions, des moteurs, de l'équipement, de l'aérostation, etc. La partie d'un caractère plus général et que nous croyons devoir intéresser l'ensemble de nos lecteurs, concerne l'établissement des programmes de l'aviation militaire et navale.

On n'établit pas, et l'on ne peut pas établir, de programme de l'aviation civile. La question se règle à la convenance des intéressés, qui choisissent le nombre très limité d'appareils dont ils ont besoin parmi les types d'avions et de moteurs reconnus sûrs. Le petit nombre d'appareils permet de ne pas entretenir de grandes quantités de pièces de rechange. Quand un appareil est usé, rien n'empêche de le remplacer par un modèle différent.

Il en va tout autrement pour l'aviation militaire et l'aviation navale. Celles-ci ont besoin de posséder en tout temps, avec un grand nombre d'appareils de types variés déterminés par les besoins de guerre à satisfaire, les innombrables pièces de rechange qui permettront de les entretenir et réparer sans aucun retard. A mesure que les moteurs augmentent de puissance et que les avions utilisateurs grandissent en même temps, leur prix s'accroît encore plus vite. Il faut faire face à des dépenses formidables qu'on a le devoir de comprimer le plus possible dans les limites où les nécessités d'emploi militaire le permettent.

L'aviation n'y parviendra qu'en se gardant de toute fantaisie comme de toute improvisation, c'est-à-dire par l'application de règles inviolées pour le choix des types à adopter, et de programmes de construction très stricts. Nous allons essayer de préciser ces règles et de voir à quelles conditions de temps est soumise leur application normale en temps de paix.

L'aviation de l'armée et celle de la marine ont besoin d'appareils différents, mais il y a des points communs et des analogies dans leurs programmes. Les moteurs peuvent et doivent être les mêmes. Les études faites pour les appareils de chasse, de bombardement, d'observation de l'armée sont très voisines de celles qui ont été faites pour les appareils similaires de la marine : on doit donc réaliser le plus d'unités possible dans les desiderata généraux des aviations militaire et navale. L'autorité militaire et l'autorité navale peuvent alors, d'accord avec les services techniques, déterminer les conditions à remplir par le matériel, et les communiquer aux constructeurs.

Ceux-ci procèdent aux études et présentent des plans. Si ces plans sont jugés convenables, on commande un, deux ou trois prototypes sur lesquels on exécutera des essais.

Il est avantageux que ceux-ci aient lieu simultanément pour plusieurs modèles différents du même type d'avion : cela permet d'instituer entre eux à date fixe un véritable concours qui excite l'émulation des constructeurs, et de comparer leurs modèles en pleine connaissance de cause.

Il est sage, à moins que les constructeurs n'aient heureusement devancé les conceptions des autorités militaires ou navales, de prévoir que l'établissement des plans et la construction des prototypes exigeront un an et, parfois, davantage. Les essais pratiques exigent environ six mois. On voit qu'il s'écoulera un an et demi à partir du moment où le futur employeur militaire a énoncé ses desiderata. Mais ce serait une grave imprudence de passer immédiatement à la construction en grande série. L'expérience a trop souvent montré que tel avion, qui avait donné des résultats remarquables à l'état de prototype parce que sa construction avait été spécialement soignée, n'a plus du tout tenu ses promesses quand on l'a construit en série.

Il convient donc de commander d'abord une petite série, de quinze à vingt avions, qui sera mise en service pendant assez longtemps pour qu'on voie comment elle se comportera, et qu'on puisse fixer la nature et le nombre des pièces de rechange à commander en même temps que la grande série, car, sans elles l'entretien des appareils mis en service serait gravement compromis. L'expérience montre qu'il faut compter six mois pour la construction d'une petite série et au moins autant pour son étude pendant la mise en service.

Il se sera, par conséquent, écoulé entre deux et trois ans avant qu'on puisse, en temps de paix, procéder en vraie connaissance de cause à la commande d'une grande série, et celle-ci ne sortira pratiquement que quelques mois plus tard.

L'avion, ainsi commandé, risque donc d'être déjà dépassé par d'autres. Mais ceux-ci doivent être soumis à des épreuves analogues : pendant l'exécution de ces épreuves, on aura presque toujours la possibilité d'utiliser l'appareil précédemment choisi et d'user la série qui en a été commandée. Si un modèle nouveau, nettement supérieur, a été réalisé pendant les essais en petite série, on peut limiter l'importance de la grande série, ou même renoncer à la construire, et passer tout de suite au modèle qui s'est montré préférable. Si, au contraire, il n'a pas été réalisé de progrès notables, la grande série mise en service y restera jusqu'à ce que ces progrès soient réalisés.

Cela revient à dire qu'en temps de paix on peut s'attendre à changer, en général, de matériel tous les quatre à cinq ans à peu près. C'est d'après cette durée que doivent être calculés les budgets de l'aviation militaire et navale. Si on sait ne pas renouveler en même temps les différentes catégories d'appareils, et échelonner convenablement les commandes dans le temps, grâce aux concours ouverts successivement pour chacune d'elles, on assurera aux dépenses budgétaires une fixité suffisante, et à l'industrie des commandes d'importance à peu près régulière.

Bref le général Niessel estime prudent, si on veut procéder à une augmentation notable du nombre d'avions en service, « d'en faire la commande au moins un an d'avance en temps de paix, plusieurs mois d'avance en temps de guerre ». C'est pourquoi on n'entrera en guerre qu'avec l'aviation existant dès le temps de paix. « On ne peut songer à garder en réserve des avions qui risqueraient de s'abîmer et de se détériorer. »

Pierre Villette.

Réunions, Cours et Conférences

Aujourd'hui :

L'Allemagne, par M. Lichtenberger, 16 h. 30, rue de la Sorbonne, 16.

— Institut grégorien, par Dom Chauvin, 14 heures, rue d'Assas, 19.

— L'Amérique du Sud, par le R. P. Tastevin, 15 h. 45, rue d'Assas, 19.

— Histoire des missions, par M. G. Goyau, 17 h. 30, rue d'Assas, 19.

**

Samedi, à 20 h. 30, grand bal de nuit organisé par le Comité des fêtes corses de Paris, sous la présidence de la reine des Corses, rue de Grenelle, 84.

**

L'Université des Annales rouvre ses portes le lundi 9 mai, pour une série de dix-huit conférences qui seront données au Colisée, 38, avenue des Champs-Elysées. Voici le programme de la première semaine :

Lundi 9 mai, 3 h. — Gala Chevalier. « L'Art au music-hall », conférence par M. André Rivollet. M. Maurice Chevalier dans son répertoire.

Mardi 10, 3 h. — « Les trois Dumas et la jeunesse de Dumas père », conférence par M. Robert de Flers, de l'Académie française. Une scène de « Henri III » sera jouée. Mise en scène par M. Truffier.

Mercredi 11, 3 h. — « Bouquets de chansons ». Commentaires par Mme Dussane. Chant par Mme Yvette Guilbert.

Vendredi 13, 3 h. — « Les Musiciens du Folklore. De Beethoven à Granados ». Commentaires et concert par M. Robert Lortat.

Toutes ces conférences sont publiées dans *Conferencia*. Pour les abonnements ou renseignements, s'adresser au secrétariat de l'Université des Annales, 5, rue La-Bruyère.

L'ART ET LA CURIOSITÉ

Deux bibliothèques

Me Edouard Giard, assisté de Mme S. Légat et de M. Georges Andrieux, vendra, le 5 mai 1927, deux intéressantes bibliothèques, l'une de précieux livres illustrés richement reliés, l'autre de rares éditions originales avec dédicaces.

Exposition et distribution du catalogue à la librairie Légat, 10 *bis*, rue de Châteaudun.

Expositions et ventes d'aujourd'hui

EXPOSITIONS :

HOTEL DROUOT. — *Salle n° 10.* — Exposition publique. — *Collection C. de E.* Dessins et aquarelles anciens et modernes. — Me René Hémard, commissaire-priseur ; M. Max Bine, expert.

HOTEL DROUOT. — *Salle n° 3.* — Exposition publique. — *Atelier D. Maillart (vente après décès de l'artiste).* — Tableaux, aquarelles et dessins. — Me André Couturier, commissaire-priseur ; MM. E. Renard et A. M. Reitlinger, experts.

VENTES :

HOTEL DROUOT. — *Salle n° 4.* — *Succession de Mme la comtesse de B... de M...* — Vente. — Livres anciens et modernes, estampes du XVIIIe siècle, objets d'art et d'ameublement, meubles et sièges, piano par Erard. — Me Henri Baudoin, commissaire-priseur ; MM. Bosse, Cailac et Mannheim, experts.

COURRIER DE LA BOURSE

27 avril.

Les dégagements en prévision de la liquidation se sont poursuivis pendant la plus grande partie de la séance et, pour hâter le mouvement, les vendeurs de primes et les spéculateurs à découvert ont fait flèche de tout bois. Ils comptaient beaucoup sur la prétendue tension des reports à Bruxelles pour effrayer les acheteurs. Malheureusement pour eux, la Banque nationale de Belgique a réduit aujourd'hui même le taux de son escompte officiel et l'a ramené de 6 0/0 à 5 1/2 0/0. Et, d'autre part, Bruxelles n'a pas cessé d'acheter sur notre place. On s'est alors rabattu sur les nouvelles de Chine et sur un discours de sir E. Oppenheimer qui dépeint sous un jour intentionnellement pessimiste la situation du marché des diamants. Et comme tout cela ne suffisait pas, on a eu recours aux grands moyens. On a fait courir le bruit que M. Poincaré envisageait une nouvelle revalorisation du franc — pour rivaliser sans doute avec les Italiens. Etant donné que la lira fait en ce moment des écarts de 10 points par jour, on voit combien la situation de nos voisins est enviable et comme on peut être tenté de déchaîner ici une nouvelle tempête cambiste !

Mais l'invraisemblance d'une information ne l'a jamais empêchée de faire son chemin à la Bourse quand une certaine spéculation y a intérêt. Personne n'a fait observer que le moment serait bien mal choisi pour ouvrir les écluses du change en pleine période d'emprunt. L'économie nationale est d'ailleurs loin d'avoir retrouvé son équilibre sur le taux de la livre à 124. Pour peu qu'on soit en rapport avec les milieux commerçants et industriels, on constate qu'après une amélioration fugitive la situation est redevenue sérieuse pour un grand nombre de fabricants. Ils vivent péniblement et sont en train de consommer leurs réserves. S'ils pouvaient supposer que le gouvernement va, de gaieté de cœur et par gloriole, les précipiter de nouveau dans une crise comme celle de l'hiver dernier, ils jetteraient le manche après la cognée. C'est pour le coup qu'on pourrait parler de grandes pénitences ! Enfin il ne faut pas oublier que la Banque de France vient, avec la garantie de l'Etat, d'acheter pour 10 à 11 milliards de livres à 124 francs et de dollars à 25 fr. 50. Et elle continue à acheter tout ce qui se présente de devises. Une revalorisation importante coûterait donc très cher. Or, si elle ne devait pas être importante, s'il ne s'agissait que de gagner 15 ou 20 points sur le change, le jeu n'en vaudrait pas la chandelle. Ce serait mettre le feu à la maison pour cuire un œuf.

On aurait pu se dire tout cela à la Bourse. Mais, après tout, qu'importe le prétexte si le résultat est obtenu ! Il ne s'agit pas moins de secouer le prunier avant la liquidation et d'éliminer les positions douteuses. Voilà qui est fait — ou du moins en bonne voie de s'accomplir. La liquidation en sera facilitée d'autant. L'argent est si abondant qu'il n'y a pas à se préoccuper des reports et le marché ne tardera certainement pas à rebondir.

Léger recul de nos *Rentes*.

Fonds *ottomans* soutenus. *Russes* faibles.

Lourdeur des établissements de crédit : *Banque de France*, 17.100 ; *Banque de Paris*, 2.311 ; *Lyonnais*, 2.890 ; *Union Parisienne*, 1.525 ; *Foncier*, 2.688 ; *Comptoir d'Escompte*, 1.598. Fermeté du *Comptoir d'Escompte de Mulhouse* à 896, contre 870 ; de la *Financière Française et Coloniale*, à 2.790.

Recul du reste de la cote. Le *Suez* abandonne 70 fr. à 13.700 ; *Distribution* 78, à 1.722 ; *Générale d'Electricité* 48, à 2.422 ; *Rio* 69, à 5.061 ; *Platine* 57, à 1.345 ; *Gafsa* 26, à 1.160 ; *Central Mining* 35, à 2.375 ; *De Beers* 48, à 1.995.

Les charbonnages, produits chimiques et sucrières n'ont subi que des pertes légères.

Pétrolifères résistantes, bien que les prix du produit aient été de nouveau abaissés en Amérique. Fermeté de *Concordia* à 224 fr. 50, sur le bruit de la distribution d'un dividende de 50 lei.

Hausse de la *Balia* à 285, en raison des bonnes nouvelles parvenues du siège d'exploitation. D'autre part, les résultats financiers de l'exercice 1926 permettront d'amortir complètement le déficit antérieur et de reporter à nouveau une vingtaine de millions de livres turques.

Salines de Djibouti 490, contre 475. Il sera proposé un dividende de 30 francs pour l'exercice 1926, contre 25 francs précédemment.

Les actions et les parts *Satam* ont été introduites aujourd'hui au Parquet, les premières au cours de 1.025, les secondes à 2.250. Trop nombreuses, les demandes furent réduites de 70 0/0.

Vive reprise de la *part Agricole Sud-Indochinoise* à 675, contre 570.

Marché actif en *Etains de l'Indochine* à 172 ; *la part*, 2.115.

Mokta gagne 260 fr. à 7.700 ; *Verreries d'Aniche* 75, à 2.600 ; *part Haut-Ogooué* 200, à 14.000 ; *part Sidro* autant, à 10.500 ; *part Zagana*, 4.300 ; *Union Minière et Française Coloniale*, 157.

La *part Electricité et Gaz du Nord* abandonne 200 fr. à 9.200 ; *part Tekkah* 202, à 6.150 ; *Quilmès* 170, à 3.830 ; *part Cambodge* 400, à 23.200 ; *Caïro-Héliopolis dividende* autant, à 9.350, etc...

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Les chambres d'agriculture. — Les premières chambres d'agriculture élues en février dernier, et qui vont se réunir en mai, comptent au total 1.920 membres, dont 1.536 élus au scrutin individuel et 384 au scrutin de liste départemental, par les groupements agricoles. Le nombre des électeurs inscrits sur les listes électorales, qui furent closes le 1er juillet 1926, était de 3.323.487 (hommes et femmes) ; chiffre très inférieur à ce qu'il devrait être, vu l'importance de la population rurale de la France. Il n'est pas douteux que les prochaines listes ne seront plus complètes. Sur ces 3.323.487 inscrits, il y a eu 1 million 661.917 votants, soit un peu plus de la moitié. Les milieux agricoles se félicitent de ces premiers résultats, qui dénotent la solidarité d'une imposante partie des forces rurales.

Pour le retour à la terre. — Le comité pour le retour à la terre, 2, rue Lobeau, à Paris, organise, pour le 6 mai prochain, une journée au cours de laquelle sera envisagée la préparation de la jeunesse aux carrières agricoles, horticoles et maraîchères. M. Queuille, ministre de l'agriculture, présidera cette journée, qui aura lieu au Musée social, 5, rue Las-Cases, à Paris.

La production laitière en Angleterre. — Malgré les efforts faits par le gouvernement anglais pour augmenter la production agricole, le rapport du ministère de l'agriculture et des pêcheries pour 1925 dénonce une nouvelle diminution dans les principales récoltes de la ferme. Seule la production du lait est en progrès, les vaches laitières occupant les pâturages qui se substituent aux derniers champs de céréales. Il y avait, en Angleterre et dans le Pays de Galles, 1.837.000 vaches (en lait ou pleines) en 1876-1880 ; 2.189.000 en 1901-1905 ; 2.476.000 en 1916-1920 ; 2 millions 713.000 en 1925. Pour cette année 1925, la production laitière est évaluée à 1.117 millions de gallons, dont les trois quarts vendus en nature soit à la consommation, soit à des industriels.

La valeur du lait et des produits laitiers (beurres et fromages) livrés à la consommation est estimée à 57,0 millions de livres, soit le quart de la valeur totale des produits agricoles anglais et gallois, qui ne représenteraient que 225.330.000 livres sterling, déduction faite de la consommation à la ferme. Sur ce total, le bétail entre pour 35 0/0 et les céréales pour 10,7 0/0 seulement.

LES GRANDES VENTES PARISIENNES

Tableaux, objets d'art, meubles et livres

Journée fort animée, hier, à l'hôtel Drouot. A la salle 6, Me F. Lair-Dubreuil vendait un bon mobilier, des porcelaines, des faïences et des sièges variés.

Une pendule sur socle d'applique décoré au vernis martin, style Louis XV, fut adjugée 3.500 francs ; *un grand lustre et deux appliques en porcelaine gros bleu*, style Louis XVI, 3.100 francs ; *un ameublement de salon, en bois laqué vert, couvert d'aubusson moderne*, style Louis XV, 4.750 francs ; *une grande commode, de forme ventrue, en bois de rose, garni de bronze*, époque Louis XV, 6.200 francs ; *un buffet dressoir en bois de rose et de violette*, style Louis XIV, 6.700 francs ; *une grande armoire en noyer sculpté*, époque de la Régence, 3.000 francs ; *un piano droit en palissandre, de Pleyel*, 4.400 francs, et *un piano demi-queue en palissandre, de même marque*, 9.500 francs.

**

A la salle 11, Me Henri Baudoin et MM. F. Marboutin et G. Guillaume vendaient les tableaux anciens et modernes, les objets d'art, d'ameublement et de curiosité, les meubles et les sièges anciens appartenant à M. B...

Une peinture sur bois, attribuée à Schall : *La Servante surprise*, fut payée 2.100 francs ; une toile de l'école française de la fin du dix-huitième siècle : *Distractions villageoises*, 3.000 francs ; *un triptyque de l'école espagnole, du début du dix-septième siècle*, 4.250 francs ; une peinture sur bois, de Colson : *Tête de jeune fillette*, 8.000 francs.

On paya 3.000 francs : *quatre groupes d'enfants symboliques en porcelaine de Capo di Monte* ; 4.400 francs : *une paire de potiches couvertes en ancienne porcelaine de Chine, Famille verte* ; 3.050 francs : *un grand meuble crédence en chêne sculpté, muni de portes à motifs géométriques*, en partie d'époque Henri II ; 4.800 francs : *une grande commode en acajou, ornée de bronzes, flanquée de colonnettes et terminant par des pieds-toupies*, style Louis XVI, copie du Musée du Louvre, et 5.000 francs : *une commode en bois de placage et bois de violette*, d'époque Régence.

**

A la salle 9, Me André Couturier et MM. Ch. Bosse et Fernand Miette, libraire à Bruxelles, commençaient la dispersion de la bibliothèque de M. L. Leclercq, de Bruxelles, comprenant des livres illustrés de l'époque romantique et des éditions originales d'auteurs contemporains en grande partie sur papiers de luxe.

Un exemplaire de : *la Légende d'Ulenspiegel*, par Ch. de Coster (Paris, Lacroix, Verbaeckhoven et Cie, 1868), dans une belle reliure de Ch. de Samblanx, fut adjugé 1.900 francs ; un exemplaire sur vélin d'Arches de : *les Croix de bois*, par Roland Dorgelès (Paris, imprimé pour les membres du cercle Grolier, 1925), 2.525 francs, et un bel exemplaire de : *les Français peints par eux-mêmes* (Paris, L. Curmer, 1840-42), 2.000 francs.

Maurice Monda.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

BUREAUX DE TOURISME
des gares de Paris-Saint-Lazare et de Paris-Montparnasse

Poursuivant une série d'innovations particulièrement goûtées, les Chemins de fer de l'Etat ont ouvert, cette année, depuis le 1er avril, leurs Bureaux de Tourisme des gares de Paris-Saint-Lazare et de Paris-Montparnasse.

Le public trouvera dans ces bureaux, en dehors d'une documentation gratuite, complète, sur : sites, villégiatures, hôtels (prix, situation, confort), transports locaux, etc., etc., toutes facilités, en ce qui concerne les détails matériels du voyage, du séjour, des excursions, etc. (billets, auto-cars, navigation, location de chambres dans les hôtels, villas, etc., etc...).

COURRIER DES THÉATRES

LES PREMIÈRES

THÉATRE DE LA POTINIÈRE : *La Femme d'amour*, comédie en 3 actes de M. Albert du Bois.

M. Albert du Bois, oubliant un instant les succès qu'il obtint comme poète dramatique (est-il besoin de rappeler que nous lui devons *l'Hérodienne?*) vient de nous donner une comédie de caractère qui est loin d'être sans mérite. L'auteur y montre une psychologie aiguë — cruelle même à certains moments. Il y a, au deuxième acte, une sorte de profession de foi du mari qui accepte de paraître complaisant pour reconquérir sa femme, qui nous a émus par la douleur profonde et secrète qu'elle révélait.

Un critique, Mulheim — un critique qui écrit d'ailleurs ses articles en fonction de ses rancunes personnelles, ce qui n'est pas très joli — a une femme que M. Albert du Bois nous présente comme une sorte de Circé. Nul ne saurait lui résister. Elle a un instinct sûr qui lui indique quelle femme elle doit être pour séduire celui devant qui elle est.

Son mari en souffre, mais joue la comédie de l'indépendance d'esprit. Il sourit, ironique, qu'elle ait décidé de divorcer, qu'elle se soit fiancée à Guy de Fauconval, ce n'est pas grave. Il accepte de recevoir son successeur éventuel chez lui. Il affirme l'intention de se remarier à son tour et installe sa fiancée à son foyer.

Mais il n'entend pas renoncer aussi facilement à la femme qu'il aime. Cette fois, pour la ramener à lui, il acceptera de faire représenter, sous un nom d'emprunt, une pièce où il a mis tout son cœur, puisqu'il y retrace tout le tourment de sa vie. Pour la créer, il faudrait une artiste exceptionnelle : sa femme ! Il lui laisse entendre qu'elle aura le rôle, mais à une condition : qu'elle rompe avec Guy.

Pour y parvenir, il lui dicte d'aller au rendez-vous que lui a donné le propre frère de Guy, Bernard de Fauconval, pareillement amoureux d'elle. C'est là que l'explication décisive aura lieu.

Cette pièce vaut par l'analyse subtile des sentiments : le personnage de l'ensorceleuse, celui du mari sont dessinés en relief.

M. Arquillière a joué avec son autorité magistrale le rôle de Mulheim. Il y est de tout premier ordre. Mlle Osborne, que nous n'avions pas applaudie depuis longtemps, tient avec tout son talent le rôle difficile de la Circé moderne. MM. Allain-Dhurtal et Puylagarde ont eu leur part de succès.

Maxime Girard.

AVANT-PREMIÈRES

DANS L'OMBRE DU HAREM
À LA PORTE-SAINT MARTIN

M. Lucien Besnard est parmi les auteurs dramatiques contemporains un de ceux qui ont le plus contribué à l'évolution du théâtre. Son œuvre accuse un effort incessant de renouvellement aussi bien dans le choix des sujets que dans la manière de les traiter. Scrupule de l'artiste qui ne saurait consentir à tirer parti d'une formule consacrée par le succès !

Avec *Le Domaine*, qui fut sa pièce de début au Gymnase, et *L'homme qui n'est plus de ce monde*, à l'Odéon, M. Lucien Besnard écrivit deux pièces d'amour, d'un caractère très différent : *La plus amoureuse*, qui fut représentée au Vaudeville et *Le Cœur partagé*, dont on sait le succès à la Comédie-Française.

Il est également l'auteur de plusieurs comédies légères : *Le diable ermite, Le Maître-Coq, Mon ami Teddy* (en collaboration avec M. André Rivoire), ainsi que de cette délicieuse farce paysanne : *Je veux revoir ma Normandie*, que M. Gaston Baty représenta sur les tréteaux de la « Baraque de la Chimère ».

« Cette diversité de mon œuvre, nous a dit M. Lucien Besnard, je la dois à ma passion des voyages. J'ai fait de longs séjours à l'étranger et particulièrement en Russie, où j'ai été pendant six mois l'hôte de Léon Tolstoï à Iasnaïa Poliana...

» C'est d'un de mes voyages en Afrique du Nord que j'ai rapporté le sujet de : *Dans l'ombre du harem...*

» Cette pièce présentera un conflit très violent où la tradition et la pensée islamique se heurtent aux idées et aux sentiments de l'Europe chrétienne sur ces points essentiels : la femme et l'amour.

» Mais cette idée philosophique qui anime le drame n'y est jamais que « sous-jacente ». J'ai tenté de la réaliser dans une forme très théâtre et même très « Porte Saint-Martin ».

» *Dans l'ombre du harem* est une suite graduée de péripéties offrant entre elles une grande variété, presque toujours d'une extrême véhémence et parfois d'une extrême rapidité dans la succession des images. Je n'ai pas craint, cette fois, de mettre à profit, au théâtre, la leçon du cinéma.

» La présentation plastique d'une telle pièce était nécessairement d'une particulière importance. Des décors embrasés de vibrante lumière, y alternent avec la fraîcheur parfumée des demeures arabes ; et le jeune directeur de la Porte-Saint-Martin, M. Maurice Lehmann, a fait un gros effort artistique autant que matériel pour donner par son interprétation : Mlle Sylvie, MM. Maurice Escande, Grétillat, Joffre, etc..., et sa mise en scène pleine et entière satisfaction à l'auteur. »

R. Cardinne-Petit.

LE MAUVAIS ANGE à la Comédie-Caumartin

C'est ce soir jeudi 28 avril que le grand comédien Signoret effectuera sa rentrée à la Comédie-Caumartin, dans *le Mauvais Ange*, la comédie nouvelle de M. André Birabeau, avec Mlle Lucienne Parizet, Mme Marguerite Moreno, M. Pierre Etchepare et Mme Marcelle Yrven, en tête d'une étincelante distribution.

La location est ouverte. Téléphone : Louvre 07-36.

« L'Aiglon » au théâtre des Ternes

Mlle Andrée Pascal a bien voulu remplacer ce soir dans *l'Aiglon* son camarade Roger Gaillard, qui doit prendre part à la dernière répétition de travail d'*Arlequin* au Théâtre Femina.

L'éminente artiste sera donc ce soir la protagoniste du chef-d'œuvre d'Edmond Rostand au théâtre des Ternes.

Répétitions générales :

EN MATINÉE :

AU THÉATRE EDOUARD-VII, à 2 h. 30, précises, répétition générale de *Désiré*, comédie en trois actes, de M. Sacha Guitry.

Distribution :

Mlle Yvonne Printemps (Odette Cléry) ; MM. Louis Gauthier (Félix Montignac), Henry Trévoux (Adrien Corniche) ; Mme Alys Delonde (Henriette Corniche), Mlles Betty Daussmond (Madeleine), Pauline Carton (Adèle) ; M. Sacha Guitry (Désiré).

EN SOIRÉE :

A LA GAITÉ-LYRIQUE, à 8 h. 45 précises, répétition générale de *Cotillon III*, opéra-bouffe, de MM. Gabriel Alphaud et Pierre Maudru, musique de M. Henri Casadesus, mise en scène de M. Albert Carré.

Distribution :

Mlles Marcelle Denya, de l'Opéra (Annette Montclars), Rachel Lauwers (Baronne de la Garde), Simone Valbelle (Jeanne Vaubernier), Gilbert-Moryn (Loulou) ; MM. Henry Laverne (Duc de Richelieu), Louis Izar, de l'Opéra-Comique (La Valette), Castin (Vice-roi de Gênes), avec Robert Allard (Absintani) et Henry Jullien (Curé de Valseilles).

Au troisième acte, grand ballet réglé par Mme Stichel, dansé par Mlles Capry et Sonia Batcheff et les dames du corps de ballet.

Orchestre sous la direction de M. Clemandh.

Costumes exécutés par la maison Mathieu et Solatges, d'après les maquettes de Mlle Jenny Carré. Décors de MM. Numa et Chazot.

Premières représentations :

A LA PORTE-SAINT-MARTIN, à 8 h. 45 première représentation de *Dans l'ombre du harem*, pièce en trois actes et six tableaux de M. Lucien Besnard.

Mlle Sylvie dans le rôle d'Isabelle de Montfort ; M. Maurice Escande dans le rôle de l'Emir Si Abd en Nacar.

MM. Joffre (Turlot), Coizeau (Si Gilani), P. Almette (J. de La Fresnaye) ; Mmes Gina Niclos (Habiba), Christine Audan (Marzaka), E. Favier (Mlle Claire), petite Dumien (Gilbert), Mlles Grothe, Genlys et Nytho (Les Esclaves) ; M. Jacques Grétillat dans le rôle de Roger de Montfort.

AU THÉATRE EDOUARD-VII, à 9 heures, première représentation de *Désiré*.

A LA COMÉDIE-CAUMARTIN, à 9 heures, première représentation de *Le Mauvais ange*, comédie en trois actes, de M. André Birabeau.

Distribution :

Mlles Lucienne Parizet (Elle), Marguerite Moréno (Chipette), Jacqueline Fernay (Lucile Cazotte), Paulette Landais (La Duchesse), Mireille Dorgan et Marcelle Yrven (Mme Cazotte) ; MM. Signoret (M. Cazotte), René Blancard (Jacques Cazotte), Gabriel-Jacques (Le Riche étranger), Pally (Le Barman), G. Six (Le Portier), Angely (L'Econome), Max Dorsy (Le Maître d'hôtel) et M. Pierre Etchepare (Caroubier).

Répétition des couturières :

AU THÉATRE MICHEL, à 8 h. 45, répétition des couturières de *L'Amant conjugal*, comédie en trois actes, de M. Lucien Mayrargue.

Gala de bienfaisance :

A L'OPÉRA, à 8 h. 30, représentation de gala pour les sinistrés de Madagascar. Concerts de Martini. Danse : Mlles A. Bourgat, Didion. *Salomé* (Mlle Geneviève Vix, M. Ch. Fontaine, Mlle Georgette Caro ; MM. Rouard, Rambaud ; Mme Y. Courso ; MM. G. Dubois, Soria, Delbos, Morini, Narçon, Guyard, Madlen, Garbelly, Ernst, R. Lubin, Delrieu, Tisserand). Les Gresham Singers. *Istar* (Mme Ida Rubinstein). Orch. : M. Gabriel Grovlez.

Aujourd'hui :

A LA COMÉDIE-FRANÇAISE, à 1 h. 45, (abonn. billets roses), *Il ne faut jurer de rien ; Les Caprices de Marianne.*

A L'OPÉRA-COMIQUE, à 1 h. 30, (abonn. série bleue), *Le Cloître ; Quand la cloche sonnera.*

A L'ODÉON, à 2 h. 30 (abonn. série rose), *Le Mariage de Figaro.*

AU TRIANON-LYRIQUE, à 2 h. 30, *La Mascotte.*

AU THÉATRE DU PETIT-MONDE (Fémina), à 2 h. 30, *Les Mémoires d'un Ane.*

**

Même spectacle que le soir :

Au Gymnase (2 h. 30), à la Porte-Saint-Martin (2 h. 15), au Nouvel-Ambigu (2 h. 45), à l'Athénée (2 h. 30), au Palais-Royal (2 h. 30), à la Renaissance (2 h. 30), aux Nouveautés (2 h. 45), au Châtelet (2 h. 30), à la Scala (2 h. 45).

Ce soir :

A LA COMÉDIE-FRANÇAISE, à 8 h. 45, (abonn. série B), *Les Flambeaux de la*

BOURSE DU 27 AVRIL 1927

Revenu brut	TERME	Clôture précéd.	Dernier cours
363 63	Banque de France	17300	17100
363 82	— de l'Algérie	12775	12500
50	— Nationale de Crédit	930	900
85	— de Paris & Pays-Bas	2375	2311
23 75	— Transatlantique	405	403
45	— de l'Union Parisienne	1539	1525
70	Compagnie Algérienne	2135	2105
60	Comptoir National d'Escompte	1606	1598
50	Crédit Commercial de France	1395	1350
80	— Foncier de France	2740	2688
20	— Foncier de l'Indo-Chine	670	660
80	— Lyonnais	2910	2890
40 90	— Mobilier Français	613	601
27 50	Société Générale	1215	1185
135	Société Générale Foncière	1505	1485
424 98	Suez	13770	13700
464 77	Suez (part de fondateur)	12300	11850
824 96	Suez (civile)	19050	19250
48 50	Est	1195	1180
70	Lyon	1492	1455
57 50	Midi	1320	1300
80	Nord	2135	2094
60	Orléans	1259	1250
100	Santa-Fé (Cie fr. ch. fer Prov.)	2302	2244
35	Métropolitain de Paris	766	760
65	Distr. Parisienne d'Electricité	1800	1720
70	Electricité (Cie Générale d')	2470	2422
..	Thomson Houston	540	535
115	Dives	2325	2225
15	Forg. & Aciéries du Nord et Est	446	436
30	Courrières	968	952
12	Lens	547	544
..	Boléo	219	207
42 50	Penarroya	1407	1394
20	Platine	1402	1345
..	Dabrowa (Pétroles)	406	397
..	Pétroles Premier	383	382
30	Kuhlmann	837	826
41	Gafsa	1186	1160
50	Produits chim. d'Alais, Forges	1790	1771
25	Chargeurs Réunis	1190	1175
9	Transatlantique ord.	303	298
50	Voitures à Paris	1130	1115
22	Air Liquide	590	577
120	Caoutchoucs Indo-Chine	2100	2080
..	Cultures Tropicales	402	400
..	Orosdi-Back	174	173
25	Pathé-Cinéma (jouis.)	778	761
100	Raffineries & Sucreries Say	2475	2460
59 09	Sucreries coloniales	806	799
100	Union Européenne	1702	1683
..	Russe Consolidé 1re & 2e séries	28 05	27 70
..	— 5% 1906	26 05	25 70
4 0/0	Serbie 4% amortissable 1895	157 05	156 25
..	Turc Unifié	122 55	122 85
..	— 5% 1914	86 80	86 75
..	Banque de Londres et Mexico	315	301
..	— Nationale du Mexique	1005	988
..	— Ottomane 250 f. p.	1611	1618
£ 1 2/7	Crédit Foncier Egyptien	3990	3960
10	Congo au Grands Lacs	1017	1026
40 b.	Wagons-Lits ord	1715	1709
[illegible]	Central Mining	2410	2375
50 sh.	Rio-Tinto	5130	5061
L. 0 10	Azote (Norvégienne)	1270	1260
15 sh.	Lautaro Nitrate	465	462
5 sh.	Oriental Carpet	592	580
60 f. 3	Pétrofina	1237	1213
L. 0.2.4	Sucrer. et Raffinerie d'Egypte	1144	1129
..	Tabacs Ottomans	217	222

COMPTANT	Clôture précéd.	Dernier cours
FONDS D'ÉTATS		
3%	58 60	58 05
3% Amortissable	70 80	70 75
3 1/2% Amortissable	92	93
5% 1915-1916	78 95	78 95
4% 1917	66 30	65 90
4% 1918	65 20	65
5% 1920 Amortissable	89 95	89 50
6% 1920	91 60	91
4% 1925 (change garanti)	97 60	96 65
Bons du Trésor 6% 1922	512 25	512
— — févr. 1923	521 25	521 50
— — sept. 1923	521 25	521
— — 5% 1924	585	581
— — 7% 1926	525	528
— — 7% 1927	515	515
Oblig. Ch. fer Etat 4% 1912-14	314	314 50
— — 5% 1919	352	350
Obl. décennales 1919-29	99 65	99 35
— 1922-32	95 40	95 50
Caisse autonome	542	537
Afrique Occident. Franç. 3 0/0	315	310
Annam-Tonkin 2 1/2 %	...	...
Indo-Chine 3 0/0 1909	292	285
— 3 1/2 0/0 1913	316	318
Madagascar 1897	...	...
— 1903-1905	63	63
Maroc 4 % 1914	370	369
— 5 % 1918	415	415
Tunis 5 % 1892	250	256
Crédit National 5 0/0 1919	443	443 75
— oblig. 500 f. 5 0/0 1920	448	445
— Bons 6 0/0 1921	499	499
— — 6 0/0 1922 décen.	497	495
— — 6 0/0 1922	518 25	517 25
— — 6 0/0 janv. 1923	475	471
— — 6 0/0 juin 1923	460	463
— oblig. 6 0/0 1924	470	463 25
Départ. du Nord 6 0/0 1921	467	469
Ville d'Albert 6 0/0	...	...
Ville de Reims 6 0/0	464	461
Ville de Verdun 6 0/0	459	462
Asturienne des Mines	490	498
Ateliers Construct. Jeumont	462	466
Cie d'Energie Electrique	460	460
Eglises dévastées	465	460
Grosse Métallurgie 6 0/0	465	460
— 6 0/0 nouvelles	458	455
Cail Fives-Lille 6 0/0	460	462 50
Nord Pas-de-Calais 1922	461	458
Industrie Sucrière Française	460	460
Industriel Alsaciens 1922	457	454
Maison Breguet 6 0/0	...	...
Mines de Lens 6 0/0 1922	483	483
Saint-Gobain, Chauny	...	500
Usines sinistrées 6 1/2 0/0	483	483
Algérie 3 0/0 1902	326	320
— 6 0/0 1921	...	462
Indo-Chine 1899-1905	260	255
Indo-Chine 1902	243 50	248
Tunis 3 0/0 1902-1907	286	290
Allemagne 1924 (Dawes) 100 L.	12860	12825
Angleterre 2 1/2 0/0	270	269 65
Argentin 5% 1907	2350	...
— 5% 1909	2350	...
Belgique 1873	42 15	42 25
Brésil 4% 1889	275	277 50
— 5% Funding	...	...
— 1909 (Pernambuco)	572	575
Bulgarie 5% 1896	...	...
— 4 1/2 1907	680	680
Chine 4% Or 1895	...	370
— 5% 1902	...	...
— 5% 1903	400	389
— 4 1/2% 1908	995	1020
Egypte Unifiée	417 25	418
— Privilégiée	355 10	355 50
Espagne extérieure	375	...
Haïti 5% 1910	820	800
Italie 3 1/2%	88	85
Japon 4% 1905	449	448
— 5% 1907	375	375

COMPTANT	Clôture précéd.	Dernier cours
Maroc 5% 1904	446	446
— 5% 1910	1800	1800
Portugal 3% 1re série	182	...
Roumanie 4% 1890	87	88
— 4% 1896	66	66
— 4% 1898	...	...
Russie 4% 1867-1869	13 40	13 25
Santa-Fé 5% 1910	1600	1600
Serbe 5% 1913	104	103
Suède 3 1/2% 1895	...	...
Suisse 1903	...	...
Turquie Consolidées 1890	437	425
— Douanes 1902	390	385
— Tribut d'Egypte	...	...
— Priorité Tombac	335	343
Tabacs du Portugal	1460	1415
Uruguay Or 1905	...	...
OBLIGATIONS		
VILLE DE PARIS 1865 4% remb. à 500f	823	817
1871 3% remb. à 400f	359	355
1875 4% remb. à 500f	415	416
1876 4% remb. à 500f	418	418
1892 2 1/2 remb. à 400f	221	222
1894-96 2 1/2 r. à 400f	223	217
1898 2% remb. à 500f	245	245
1899 2% Mét. r. à 500f	235	239
1904 2 1/2 Mét. r. à 500f	240	243
1905 2 3/4 remb. à 400f	368 75	366
1910 2 3/4 Mét. r. à 430f	232 50	232
1910 3% remb. à 400f	216	219
1912 3% remb. à 300f	208 25	210
1919 5% remb. à 500f	361	360
1921 5 3/4% r. à 500f	469	469
CRÉDIT FONCIER de FRANCE Com. 1879 2 60% r. 500f	455	455
Fonc. 1879 3% r. à 500f	474	475
Com. 1880 3% r. à 500f	475	472
Fonc. 1883 3% r. à 500f	265	262
Fonc. 1885 2 60% r. 500f	260	261
Com. 1891 3% r. à 400f	253	251
— 1892 2 60% r. 500f	284	284
Fonc. 1895 2 80% r. 500f	273	277
Com. 1899 2 60% r. 500f	272	265
Fonc. 1903 3% r. à 500f	295	290
Com. 1906 3% r. à 500f	271	272
Fonc. 1909 3% r. à 250f	154	154
Com. 1912 3% r. à 250f	155	152
Fonc. 1913 3 1/2% r. 500f	305	303
— 1913 4% r. à 500f	405	405
Emp. 1917 5 1/2 r. à 300f	236	237
Com. 1920 5 1/2 r. à 500f	406	406
Empr. 1921 6 1/2 r. à 500f	440	440
Com. 1922 6% t. p.	415	415
Est 6%	410	413
— 4%	320	320
— 3% ancienne	322	319
— 2 1/2%	279	279
Lyon 3% 1855	289	285
— 6% Bons déc. r. à 500f	500	505
— 6%	409	410
— 5%	350	352
— 4%	328 50	330
— 3% Fusion anc.	290	290
— 2 1/2%	279	278
Midi Bons décennaux 6%	499	497
— 6%	410	405
— 5%	364	375
— 4%	321	325
Nord 6% série F	417	415
— 5% série E	390	390
— 4% série D	350	354
— 3% ancienne	313	310
— 2 1/2% série C	293	292
— 6% 1921 tran. A	383	389
Orléans Bons décennaux 6%	496	496
— 6%	409	409
— 5%	373	375
— 4%	317	320
— 3% anc.	310	310
Ouest 3% anc.	295	295
— 2 1/2%	259	266

Revenu brut	COMPTANT	Clôture précéd.	Dernier cours
	BANQUES		
195	Banque de l'Indo-Chine	5600	5600
55	— française de l'Afrique	842	...
9	— Indust. de l'Afr. du Nord	420	437
	— Industrielle de Chine	134	137
15	— Franco-Japonaise	575	561
25	— des Pays du Nord	542	...
12 50	Banque privée non cim.	284	275
	Crédit Algérien	2500	2500
33	Créd. fonc. d'Algérie-Tunisie	590	594
..	Crédit Foncier Argentin	81	81 50
52 50	— — du Brésil	790	790
50	— — Colonial	850	840
..	Soc. Cle Banques de Province	...	...
50	Soc. Gle Alsacienne de Banque	999	990
40	Société Marseillaise	655	650
30	Immobilière des Voitures	775	770
	ACTIONS INDUSTRIELLES		
28 50	Chemin de fer Est, jouis.	575	559
35	— Est-Algérien	500	...
50	— Lyon, jouis.	885	...
32 50	— Midi, jouis.	...	710
64	— Nord, jouis.	1520	1520
15 50	— Nord-Sud de Paris	255	255
45	— Orléans, jouis.	690	670
24	— Ouest, jouis.	303	304
28 75	— Ouest-Algérien	490	481
30	— Tunisiens	550	550
16	Parisienne Ind. Electrique	450	455
70	Magasins Généraux de Paris	2330	2320
72	Eaux (Cie Gle)	2920	2840
50	Vichy (Etabl. thermal)	...	...
135	Air comprimé	3575	3550
30 05	Câbles Télégraphiques	595	...
37 50	Edison	...	...
25	Electricité et Gaz du Nord	493	490
65	Electricité de Paris	2820	2780
37 50	Forces Motrices du Rhône	1000	1019
116 66	Forc. Motric. du Rhône (parts)	...	8600
45	Havraise d'Energie Electrique	801	814
125	Indo-Chinoise d'Electricité	1920	1925
45	Pyrénéenne d'Energie Electr.	1050	1050
15	Radio-Electrique	266	265
30	Radio-France	629	629
22	Radio-Maritime	310	315
45	Télégraphie sans Fil	760	750
50	Téléphones	...	680
20	Union d'Electricité	[illegible]	525
160	Alsacienne Industrielle Textile	...	2000
25	Acétylène & Electro-Métal	1340	1375
20	Aciéries & Forges de Firminy	321	324
..	— de France	238	240
65	— de Longwy	1250	1269
37 50	— de Micheville	1049	1050
61 40	— de Sambre-et-Meuse	1193	1152
..	Arbel (Etablissements)	233	230
..	Atel. & Chantiers de la Loire	591	585
25	— (Const. Nord de la France)	...	600
..	— — de St-Nazaire	521	514
75	Châtillon-Commentry	...	2600
5	Decauville	202	201
..	Dyle & Bacalan priv.	...	...
..	— ord.	[illegible]	[illegible]
50	Electro-Câble (ordinaires)	722	722
85	Fives-Lille	1610	1605
50	Forges & Acies Huta Bankowa	1260	1248
25	Forg. & Acies Marine & Homéc.	726	725
20	Jeumont	414	415
31 90	— (part)	1389	1369
30	Méditerranée (Forg. & Chant.)	525	534
25	Forges & Fond. Montataire	588	598
40	Denain-Anzin	1950	1920
52 50	Lorraine Min. & Métall. 350 p.	...	...
55	Matériel de Ch. de fer (Cie Fr.)	1025	1003
..	Matér. de Transport	...	100
100	Métaux (Cie Française)	1826	1834
60	Senelle-Maubeuge	1660	1660

Revenu brut	COMPTANT	Clôture précéd.	Dernier cours
150	Béthune (Cie de) nouv.	5385	5350
240	Charbonnages du Tonkin	11875	11990
55	Commentry-Fourchambault	...	1239
50	Dombrowa (Houillères), parts	1600	1590
45	Epinac (Houillères & Ch. fer d')	1351	...
48 86	Haute-Loire (Houillères de la)	1180	...
65	Montrambert et la Beraudière	1669	1635
..	Saint-Etienne (Houillères de)	129	132
65	Aniche (Mines d')	1675	1670
55	Anzin	1500	1485
35 92	Blanzy anc.	1005	995
50 06	Carmaux	1540	1510
50	Carvin	1655	1640
50	Dourges	1690	1670
20	Graissessac	465	465
40	Grand'Combes	875	870
30	Ligny-les-Aires	820	...
21 50	Loire (Mines de la)	599	569
28 50	Marles	655	649
50	Ostricourt	1550	1500
25	Vicoigne et Nœux	735	731
175	Algérie-Tunisie (Omnium)	6040	5965
..	Boléo, parts	414	410
102	Bor (Mines de) ord.	2785	2760
27 50	Cuivre et Pyrites	434	422
225	Mokta-el-Hadid, act. de 500 fr.	7440	7700
45	Lille-Bonnières, ord.	680	684
55	Pétroles (Cie Industrielle)	662	675
100	Dynamite (Ste Centrale)	2650	...
45	Electro-Chimie Métal	1115	1125
60	Poulenc	1106	1106
154	Le Ripolin, jouiss.	3025	3095
102 27	Saint-Gobain, Chauny	5268	5295
252 87	Soie artificielle	5455	5550
24	Usine du Rhône	795	785
52 50	Salins du Midi	1350	1330
325	Port du Rosario	24500	24400
..	Chargeurs Réunis (parts)	1725	1715
35	Havraise Péninsulaire (B)	402	402
45	Transports en commun	...	...
48 12	Transports Maritimes	1449	1425
262 50	Bénédictine	...	11000
120	Distillerie Cusenier	2500	2550
175	Distilleries de l'Indo-Chine	4250	4200
80	Grand Hôtel	...	1450
20	Grands Moulins de Corbeil, ord.	257	257
..	Sucreries Brésiliennes	570	575
200	Ciments Français	4875	4800
40	— du Boulonnais	681	700
45	— de l'Indo-Chine	1491	1466
95	Polliet & Chausson	1450	1450
62 50	Grande Maison de Blanc	...	825
50	Nouvelles Galeries	678	660
100	Agence Havas	1325	1325
72	Didot-Bottin	...	[illegible]
10	Le Figaro	...	...
200	Chaix	5905	5900
80	Librairie Hachette	1370	1350
85	Afrique Occidentale (Cie)	3745	3750
29 27	Air Liquide (parts)	1640	1592
50	Bergougnan	841	835
200	Chapal (Etablissements)	4825	4740
70	Cirages Français	1240	1205
17 50	Continentale Compteurs à Gaz	339	326
52 50	Gaveau & Cie	621	595
..	Haour (Etablissements)	...	...
55	Bec Auer	950	950
30	Maroc (Cie Générale du)	600	604
..	Tabacs (Cie Générale des)	...	...
225	Tabacs au Maroc	6150	6100
45	Union Commerc. Indo-Chine	625	630
£0.15.3	Land Bank Egypt	...	...
360	Crédit foncier Franco-Canadien	9700	9600
28 p. 50	Nord Espagne	...	...
28 p.	Saragosse	...	...
35 f. b.	Rouina (Algérie)	680	670
..	Sosnowice	1210	1205
L. 2.6.9	Suc. Raf. d'Egypte (parts)	1998	...
85 p.	Tabacs des Philippines	5900	...

Revenu brut	MARCHÉ EN BANQUE	Clôture précéd.	Dernier cours
	TERME		
..	Mexique Intérieur 5%	56 10	56 40
..	— — 3%	42	42
..	Balia-Karaïdin	266	285
10 sh.	Brakpan	632	623
25 b.	Caoutchoucs (Ste Financière de)	344	342
1 s. 3	Chartered	187 50	185
5 sh. 6	City-Deep	218 50	216 50
..	Colombia	391	383
..	Concordia	223 50	224 50
..	Corocoro ord.	48 25	46
6 sh.	Crown Mines	485	479
30 sh.	De Beers ordinaire	2165	1995
20 sh.	— préférence	1580	1542
..	Engrais azotés	181	190
1 d.	Franco-Wyoming, ord	705	697
7 sh. 6	Geduld	590	584
2 sh. 6	Goldfields, Consolidated	290	285
..	Hartmann	256	252
60	Hotchkiss	1291	1285
..	Huanchaca	148	146
5 sh. 6	Jagersfontein	490	470
..	Lianosoff	568	565
7 sh.	Malacca, ord	507	506
..	Malopolska	631	620
..	Maltzoff	368	360
..	Mexican-Eagle Oil, ord.	116	113
4 sh.	Mexico Mines of el Oro	121	120 50
18 L.	Montecatini	287	284
..	Mozambique	88 25	86 50
9	Navigatn de l'Afrique du Nord	306	301 50
..	North Caucasian	57	57
100	Padang (Caoutchoucs)	1512	1505
..	Pekin Syndicate (Shansi)	62 50	61 25
15	Phosphates de Constantine	617	615
..	Randfontein	98	96
5 sh.	Rand Mines	491	484 50
3 sh.	Robinson Deep A	141 50	141
..	Roumano Belge de Pétrole	105	103
..	Russian Oil	47 75	47 75
30	Steaua française	475	462
..	Tabacs d'Orient et d'Outremer	163	157 50
..	Tanganyika	451	452
125	Terres Rouges	1132	1112
..	Tharsis	395	385
1 sh. 9	Transvaal Consolidated Land	380	374
..	Tubes et F. de Sosnowice	291	282
45 b.	Tubize priv.	572	564
4 sh. 6	Union Corporation	475	476
	COMPTANT		
..	Bakou (Naphte de)	1570	1585
71 25	Brosse (La)	902	905
..	Malopolska (part)	2630	2550
17 50	Omnium-Pétroles	395	391
230 fl.	Royal Dutch	38900	38650
80	H. F. de Saulnes	2555	2575
4 sh. 6	Shell	600	599
100 1/	Steaua Romana	...	355
725	Monaco	13050	12650
5 D.	Utah Copper	2950	...

CHANGES	Clôture précéd.	Dernier cours
Londres	124 01	124 02
New-York	25 53	25 53
Allemagne	604 75	605 25
Argentine	...	...
Belgique (100 Belga)	354 75	354 75
Danemark	...	...
Espagne	...	448 75
Finlande	...	...
Grèce	...	...
Hollande	...	1021 50
Italie	139 25	133 75
Norvège	...	...
Pologne (100 zloty)	...	...
Portugal	...	...
Prague	...	...
Roumanie	16 75	16 70
Suède	...	683 50
Suisse	491	490 50
Vienne (100 shillings)	...	...

MARCHÉS ÉTRANGERS	Clôture précéd.	Dernier cours
LONDRES 27 avril		
3% Français	11 1/2	11 1/2
5% —	17 1/2	17 1/2
4% — 1917	13 3/4	13 3/4
4% — 1918	14 3/8	14 3/8
Consolidés	55 ./.	54 7/8
Argentin 1886	100 1/2	100 1/2
Brésil 1889	56 ./.	56 3/4
— Funding	81 1/2	82 1/4
Chine 4 1/2	56 1/2	58 1/2
Egypte Unifiée	84 ./.	84 1/2
Extérieure	77 ./.	77 1/2
Italien	16 ./.	17 1/2
Japon 1899	66 ./.	65 ./.
Portugais	37 1/2	37 1/2
Russe 1906	5 1/2	5 1/2
— 1909	4 1/2	4 1/2
Turc 4%	25 1/8	25 1/8
Chartered	28/4 1/2	28/ ./.
East Rand	28/ ./.	27/1 1/2
Goldfields	46/3 ./.	45/3 ./.
Rand Mines	78/1 1/2	77/6 ./.
De Beers	16 7/16	16 1/16
Jagersfontein	3 15/16	3 3/4
Rio Tinto	41 1/4	40 7/8
Mexican Eagle	16/9 ./.	16/6 ./.
Royal Dutch	31 1/4	31 ./.
Shell	4 11/16	4 20/32
North Caucasien	2/6 ./.	2/6 ./.
Russian Oil	5/ ./.	5/ ./.
Venezuelan Oil	3/19/32	3/5/8
Anaconda	9/3/4	9/3/4
Steel Common	174 1/2	175 ./.
Marconi	18/1 1/2	18/1 1/2
Malacca	3/ 1/2	3/ 1/
Kuala	90/7 1/2	90/ ./.
Escompte hors banque	3 3/4	3 3/4
Prêts	3 3/4	3 3/4
S/Paris (change)	124 ./.	124 015
S/New-York —	4.8572	4 8575
Rio —	5 27/32	5 27/32
Valparaiso —	39 66	39 69
Buenos-Aires —	47 53	47 53
Argent (métal) (comptant)	26 1/16	25 7/8
Cuivre (comptant)	54 7/8	54 13/16
NEW-YORK 27 avril		
Call Money, c. m.	4 ./.	4 ...
Câbles transfers	485 75	485 75
Change sur Paris, vue	3 91 3/4	391 3/4
U. S. Liberty 3 1/2%	101 ./.	101 ./.
Atchison Topeka	182 1/4	168 ./.
Baltimore et Ohio	116 3/8	117 1/4
Canadian Pacific	181 ./.	180 1/4
Chesapeake & Ohio	167 ./.	168 ./.
Chicago Milwaukee C.	14 7/8	14 1/2
Chicago Rock Island	97 3/4	98 1/8
Erie Railroad	53 3/4	53 1/4
Illinois Central	126 ./.	125 3/4
New-York Central	147 1/2	148 1/4
Pensylvania	60 3/4	61 ./.
Reading	111 3/4	113 1/8
Southern Pacific	111 3/4	111 3/4
Union Pacific	172 ./.	171 3/4
Anaconda Copper	47 ./.	46 1/2
Chino Copper	26 ./.	25 3/4
Ray Copper	15 ./.	15 1/8
Utah Copper	115 ./.	115 ./.
American Telephone	163 7/8	163 ./.
American Car & F.	101 1/4	101 ./.
British American Tobacco	...	...
Central Leather	9 7/8	9 3/4
General Electric	96 1/2	95 ./.
Bethlehem Steel	50 3/4	50 3/5
U. S. Steel Common	170 1/8	132 1/2
Royal Dutch	49 1/2	49 ./.
Shell	44 1/8	43 5/8
Affaires totales... 2,090,000 titres.		

noce (MM. Siblot, L. Bernard, P. Gerbault, Ledoux, Rognoni, Yonnel ; Mmes D. Gény, M. Samary, T. Navar, J. Sully, T. Fédor, M. Ronée, Lherbay).

À L'Opéra-Comique, à 8 h. 15, (abonn. série B), Les Contes d'Hoffmann (Mlles Gondy, Gauley, M. Sibille, Ducuing ; MM. Villabella, Dupré, Hérent, Roussel, Mortugier). Orch. : M. Cohen.

À L'Odéon, à 8 h. 30, Odéon-Revue, avec toute la troupe du second théâtre français. Orch. : M. André Cadou.

Aux Variétés, à 8 h. 30, *L'habit vert* (Mme Jeanne Granier, MM. Lefaur, Louvigny, Mlle G. Baron, M. Lurville, etc., et M. Galipaux).

Au Gymnase, à 8 h. 45, *Le Venin*, pièce en 3 actes, de M. Henry Bernstein (Mmes Yvonne de Bray, Gaby Morlay, Yolande Laffon ; MM. Charles Boyer et Marcel André).

Au Théâtre Sarah-Bernhardt, à 8 h. 30, *Mon curé chez les riches* (MM. Robert Casa, Maxime-Léry, H. Monteux ; Mmes Jeanne Delys, Jehanne et Marguerite Ducourcel). Dim. et fêtes, matinées à 2 heures.

À L'Athénée, à 8 h. 45, *Maître Bolbec et son mari* (Mme Madeleine Soria, M. Lucien Rozenberg, Mlles Renée Rysor, Louisa de Mornand, avec MM. Pierre Stephen et Arnaudy).

Au Théâtre Antoine, à 8 h. 45, *L'Eunuque* (Mmes Jane Chevrel, Mady Berry, Simone Sandré, Debory ; MM. André Berley, Berthier, Burgère, Charlys).

Au Théâtre de Paris, à 8 h. 30, *Tu m'épouseras* (Mmes Elvire Popesco, Paule Andral, Tatiana, Reine Dessort ; MM. Louis Verneuil, G. Tréville, P. Noyelle, J. Sky, Ch. Bernard et M. St-Fabre).

À la Renaissance, à 8 h. 30, *Madame ne veut pas d'enfant* (M. Tramel, Mme Cassive, Mlle Mireille Perrey).

Au Palais-Royal, à 8 h. 45, *On ne roule pas Antoinette* (MM. Albert Brasseur, Le Gallo, Duvallès, Géo Leclercq, Lluis ; Mmes Marg. Templey, Alice Cocéa, Marg. Peuget).

Aux Bouffes-Parisiens, à 8 h. 45, *Mercenary Mary* (Koval, L. Barbux, Lerner, Gabin, Nellson, Piddock et Ed. Ro-zo. ; Mmes Denise Grey, Mary Massart et Sim-Viva).

Au Théâtre Marigny, à 8 h. 30, *1927* (Mlle Edmée Favart ; MM. André Baugé, Saint-Granier, Pauley, Darthez ; Mmes Thérèse Dorny, Danièle Bregis et M. Reimers).

Aux Capucines, à 9 heures, *Le Miroir qui fait rire* (Mlle Falconetti avec M. Harry-Baur ; Mme Rose Grane, MM. Hieronimus, Fenoujois et Charles Dechamps).

Au Théâtre des Nouveautés, à 8 h. 45, *Un bon garçon*, opérette (Mmes Pierrette Madd, Davia et Reine Leblanc et MM. Milton, Urban, Gildès, Robert Ancelin, Bergy, Champell, Numès fils).

Au Grand-Guignol, à 8 h. 45, *L'Auberge du cheval blanc* ; *Le Bonheur retrouvé* ; *Le Navire aveugle* ; *Ciel ! c'est lui !* (Matinées merc., sam., dim. et fêtes.)

Au Théâtre Femina, relâche pour les dernières répétitions de *Arlequin*.

Au Théâtre Mogador, à 8 h. 30, *Rose-Marie* (MM. Boucot, Burnier ; Mlles Cloé Villanc, M. Massé, en alternance Juné Roberts, Navarre et Félix Oudard).

Au Théâtre de la Madeleine (Elys. 86-25), *Pile*, d'après *Rain* de Somerset Maugham (Mme Marnac, Vargas et Roger Tréville).

Au Théâtre de la Michodière, à 8 h. 45, *Son mari* (Mmes Marthe Régnier, Jeanne Cheirel, Renée Devillers ; MM. Victor Boucher, Alerme).

Au Théâtre Daunou, à 9 heures, *Fanny et ses gens* (Mmes Jane Renouardt, Berthe Fusier et Jeanne Fusier-Gir ; MM. Constant Rémy, F. Gravey, L. Tunc et Paul Amiot).

À la Potinière, à 9 heures, *La Femme d'amour* (Mmes Rafaële Osborne, Nina Myral ; MM. Allain-Dhurtal, R. Monthis et Puylagarde).

Au Théâtre de l'Avenue, à 9 heures, *Masque et visage* (Jacques Baumer, Betty Daussmond, Nadine Picard et André Dubosc.

À la Scala, à 8 h. 30, *La petite grue du cinquième* (Mlle Marcelle Parisys, MM. Georges G. Michel, G. Armand, C. Vernades ; MM. Sinoël, Ch. Lorrain, P. Labry et Robert Bossis).

Aux Mathurins, à 9 heures, *Baccara* (Jules Berry, Suzy Prim, Henry Richard, René Worms et Pierre Juvenet).

Au Trianon-Lyrique, à 8 h. 30, *La Fille de Mme Angot* (Mlles Ginia Barty, Marie Simon, Jane Ferny ; MM. Jouvin, Lenzi, Marrio, Derenza).

Aux Deux-Ânes, Dorin, Gabaroche, Jean Rieux, Georges Merry, Geo Charley, de Souttet et Trémolo : *La Revue de Rip*, avec Marcelle Monthil, Dalio, George (en représentation).

Au Théâtre de Dix-Heures, *1927*, revue de M. Rieux, jouée par Elie ne de Creus, H. Hetty, L. Henry et G. Gabaroche ; les chansonniers P. Colline, Baldier, Marrot, J. Flot, P. Maye et Charles Fallot dans un numéro inédit.

Théâtre Albert-Ier, à 8 h. 45, *The Queen was in the Parlour* ; Arts, à 8 heures, *Sainte Jeanne* ; Atelier à 8 h. 45, *M. Jouvet d'échecs* ; Châtelet, à 8 h. 30, *La Course au bonheur* ; Comédie des Champs-Elysées, à 9 heures, *Le Revizor* ; Déjazet, à 8 h. 30, *Et moi j'te dis qu'elle t'a fait de l'œil* ; Nouvel-Ambigu, à 8 h. 45, *Le Maître de Forges* ; Œuvre, à 8 h. 30, *Le Dilemme du Docteur* ; Studio des Champs-Elysées, à 9 heures, *Maya*.

NOTES ET INFORMATIONS

Opéra. — C'est Mlle Fanny Heldy qui chantera demain vendredi le rôle de Marguerite de *Faust*, dont la représentation prendra ainsi un intérêt exceptionnel : ce rôle est en effet un des plus beaux succès de l'admirable artiste qui en donne une interprétation idéale de grâce, de fraîcheur, d'expression musicale et d'émotion pathétique. MM. G. Thill et Bordon, dans les rôles de Faust et de Méphisto seront ses dignes partenaires.

Opéra-Comique. — Mlle Alice Raveau, dans le rôle de Carmen, et M. Charles Friant, dans le rôle de Don José ; Mlle Ertaud et M. José Beckmans seront les principaux interprètes du chef-d'œuvre de Bizet, demain vendredi, à l'Opéra-Comique. C'est M. M. Frigara qui dirigera l'orchestre.

MM. Louis Masson et Georges Ricou ont demandé à M. Albert Carré de mettre en scène *Résurrection*, l'œuvre de Frank Alfano, dont la création à Paris, à l'Opéra-Comique, aura lieu dans le courant de mai.

Mlle Mary Garden, de retour d'Amérique, fera sa rentrée à l'Opéra-Comique, où elle a débuté et trouvé ses premiers grands succès, dans cette œuvre. Le ténor Maison sera son principal partenaire. C'est M. Morazzoni qui dirigera l'exécution de la partition.

Gymnase. — Aujourd'hui, à 2 h. 45, matinée du *Venin*, avec Mmes Yvonne de Bray, Gaby Morlay, Yolande Laffon, MM. Charles Boyer, Marcel André.

Porte-Saint-Martin. — Ce soir, à 8 heures 30, première représentation de : *Dans l'ombre du harem*, pièce en 3 actes et 6 tableaux de M. Lucien Besnard, avec Mlle Sylvie, MM. Escande, Joffre et Grétillat.

La critique entière y est conviée. Un grand nombre de places est à la disposition du public au même tarif qu'aux représentations ordinaires.

Renaissance. — A 2 h. 30 et à 8 h. 30, *Madame ne veut pas d'enfant*, avec M. Tramel, Mmes Cassive et Mireille Perrey. Matinées jeudi, samedi et dimanche.

Ambigu. — A 2 h. 45 et à 8 h. 45, *Le Maître de Forges*, avec M. Pierre Magnier. Matinées jeudi, samedi et dimanche.

Théâtre Edouard-VII. — La location faite d'avance oblige la direction à reporter à dimanche soir le service de seconde de *Désiré*, la nouvelle comédie de Sacha Guitry. Dimanche, première matinée.

Théâtre Mogador. — Nul spectacle n'avait, jusqu'à présent, offert autant d'attraits que *Rose-Marie*. Tout, dans cette célèbre opérette, est fait pour plaire au public qui vient l'applaudir en foule : Un joli livret ; une partition à la fois pleine de charme et d'entrain ; le *Totem Tom Tom*, attraction unique au monde ; un luxe de mise en scène inouï et une interprétation admirable. Voilà qui explique surabondamment son immense succès. — Tous les soirs, à 8 h. 30. — Dimanche, matinée à 2 heures. Location : Gut. 52-03.

L'Atelier annonce, pour les mardis 3 et 10 mai, deux reprises : *Geneviève de Brabant* (spectacle de marionnettes), de M. Erik Satie, pièce qui n'a été entendue que deux fois ; et *Voulez-vous jouer avec moa*, de M. Marcel Achard, ainsi qu'une adaptation d'*Antigone*, de M. Jean Cocteau, avec une présentation nouvelle.

Théâtre Esotérique. — *Ma Majesté*, de M. Henri Bauche, accompagnera sur l'affiche *Le Fils des étoiles*, de Péladan, le 6 mai prochain.

Pour leur 62e spectacle, « Les Échos-liers » présenteront au théâtre Antoine, à 2 heures 15, le mercredi 4 mai, en répétition générale, et les vendredi 6 et samedi 7 mai, *Paradoxes*, trois actes de MM. Marcel Belviane et Georges André-Cuel.

Pour la première fois, à Paris, et par autorisation spéciale de M. Fabre, administrateur du Théâtre Français, M. Brunot, de la Comédie-Française, jouera *Cyrano de Bergerac*, avec pour partenaires Mme Jeanne Provost, ex-pensionnaire de la Comédie-Française, la troupe du théâtre de la Porte-Saint-Martin, dans les décors et les costumes mis à leur disposition par M. Lehman.

Cette représentation unique sera donnée le mercredi 4 mai, au Nouveau-Théâtre, 273, rue de Vaugirard, à l'occasion du Gala de la Légion d'honneur, sous la présidence du général Dubail, de l'amiral Le Bris, et des membres du comité, au profit des Maisons de retraite de la Légion d'honneur.

Maxime Girard.

SPECTACLES ET CONCERTS

POUR MERCADIER

Une représentation de gala aura lieu le 7 mai à la Gaîté-Lyrique, au bénéfice du charmant chanteur Mercadier, qui, chargé d'ans aujourd'hui, prend sa retraite. Mercadier, Fursy évoquait hier le joli souvenir de cet artiste qui fut une gloire du café-concert à une époque où florissait la chanson et qui ignorait encore les rythmes épileptiques du jazz et les bruyantes discordances de la musique américaine.

Mercadier, d'ailleurs, malgré ses cheveux blancs, a gardé assez de voix pour chanter encore une, au moins, de ses romances, de ses chères romances d'autrefois, si fraîches et si tendres, et les spectateurs de la Gaîté-Lyrique auront cette joie de l'entendre et de l'acclamer, pour la dernière fois, sans doute, le 7 mai prochain.

Ils auront aussi, grâce à Georgel, l'initiateur de la fête, grâce à ses deux protagonistes, Sacha Guitry et Maurice Chevalier, le plaisir d'applaudir des artistes comme : de Féraudy, Yvonne Printemps, Yvonne Gall, Signoret, Paul Vidal, Louis Maurel, Yvonne Vallée, Marguerite Deval, Aimé Simon-Girard, Damia, Yvette Guilbert, Paulette Darty, Anna Thibaud, Dufleuve, tant d'autres parmi lesquels nos vedettes de music-halls et les chansonniers les plus réputés.

Voilà un brillant succès en perspective. Souhaitons que cette manifestation, qui sera d'abord une bonne action, remporte aussi un renouveau triomphal pour le doyen de la chanson ; nul mieux que Mercadier lui-même n'en pouvait donner le signal.

J. P.

Aujourd'hui :

Même spectacle que le soir.

A l'Olympia (2 h. 30), au Palace (2 h. 30), à l'Empire (2 h. 30), à la Cigale (2 h. 45), au Cirque de Paris (2 h. 30), au Cirque d'Hiver (2 h. 30), au Cirque Médrano (2 h. 30), à la salle Marivaux (2 h. 30), à Madeleine-Cinéma (2 h. 30).

Ce soir :

Aux Folies-Bergère, à 8 h. 30, *Un Vent de Folie*, hyper-revue de M. L. Lemarchand, avec Joséphine Baker, Fowler et Tamara, Jack Stanford, René Rudeau et Nicolska.

Au Casino de Paris, à 8 h. 30, la grande revue *Paris* (Maurice Chevalier, Pasquali, Devilder, Lily Scott, Pizella, Dargyl, les 16 Lawrence Tiller girls et Yvonne Vallée, et les Lorraines Sisters).

Au Moulin-Rouge Music-Hall, à 8 h. 30, la grande revue *Ça... c'est Paris* (Mistinguett, Randall, Earl Leslie, Cobron-Norbens, Marthe Berthy, Yvonne Legeay, le Spark's ballet, les 40 Jackson Girls et les Lancashire lads de J. W. Jackson et Dandy).

Au Palace, à 8 h. 30, *Femmes et Sports*, nouvelle revue à grand spectacle avec Georges Carpentier.

À l'Empire Music-Hall Cirque. — Pour la première fois en France, les célèbres fantaisistes anglaises Dollie Billie, les 4 Lopez, les Richardinis, Steens et 20 attractions.

À la Lune Rousse, à 9 heures, (Trud. 61-92), *Ho-Ké-Yoi !* revue (Nane Carty, Valnerl) ; les chansonniers V. Hyspa, Léon-Michel, Secretan, Spark, P. Dac, H. Cor, E. Wyl, Moreily, Heintz.

Chez Fursy et Mauricet (43, boul. de Clichy, tél. : Trud. 69-67), à 9 heures, *Tout va bien !* revue de P. Briquet, avec Marguerite Deval, Fursy et Mauricet, Georges Chepfer.

Au Perchoir (43, faub. Montmartre, Tél. : Provence 37-32), à 9 heures, *La Cote des Fauchés*, revue nouvelle de Rip (Marguerite Pierry, les chansonniers Martini, Vallier, Noël-Noël, Dorin, Pierre Dac et Baudier).

Au Cirque d'Hiver (Roq. 12-25), à 8 h. 30, les ours acrobates de Berg ; les Marcellos ; la cavalerie de Jean Houcke ; les Kratellini et 15 attractions inédites, et Breitbard, l'homme le plus fort du monde.

Cigale. — Ce soir, Jeudi de la Chanson, Nelly Martyl, Mado Minty, Rastel, Gabriello, etc.

COURRIER MUSICAL

Ce soir :

A la Salle Gaveau, à 9 heures, treizième Concert Walther Straram. — Programme : Szymanowski : *Symphonie* n° 3 (ténor : Max Moutia). — Delvincourt : *Boccacerie* (1re audition). — Debussy : *La Cathédrale Engloutie* (orchestrée par H. Busser, 1re audition). — Strauss : *Don Quichotte* (Maurice Maréchal).

— A la Salle des Agriculteurs, *Récital* de piano par Norman Frauenheim. Billets à la Salle, chez M. Durand et M. Dandelot.

Concerts Poulet. — Demain vendredi, à 9 heures, Salle Comœdia, 51, rue Saint-Georges, 22e concert dirigé par Gaston Poulet. Concours de Jacques Brodsky, violoniste, *Symphonie héroïque*, Beethoven ; *Ma Mère L'Oye*, Ravel, et œuvres de Lalo, Paul Dukas. Places de 20 à 5 francs.

Nous apprenons que le centenaire de la mort de Beethoven sera fêté à Reims, Salle Degermann, du 2 au 7 mai prochain, par l'exécution intégrale des 17 Quatuors.

Lily Bach annonce un *Récital* de violon pour le mardi soir 3 mai, à la Salle Comœdia. Au programme : œuvres de Hændel, Bach-Nadaud, G. Hüe, Tchaikowski, Francœur-Kreisler, Pugnani. Billets à la Salle et chez M. Durand.

Le 5e et avant-dernier concert de Hélène Léon aura lieu mardi 3 mai, à la Salle Pleyel, et sera composé d'œuvres modernes françaises (Fl. Schmitt, Ducasse, Ravel), avec le concours de Carmen Forté et Louis Fournier.

Le concert de musique hébraïque et nègre donné par Madeleine Grey, avec Jean Wiener, F. Poulenc, aura lieu Salle du Conservatoire, mardi soir, 3 mai.

Marthe Morhange, pianiste, avec le concours de Marya Freund, cantatrice, donnera un concert, le jeudi 5 mai, aux Agriculteurs, à 21 heures. Œuvres de Bach, Beethoven, Strawinsky, Prokofieff, Schoenberg (1re audition), Chopin, Schubert, Debussy.

Vitya Vronsky, la jeune pianiste russe, qui nous arrive précédée d'une grande réputation, donnera deux *récitals* à la Salle Pleyel, jeudi 5 et lundi 16 mai.

Le célèbre violoniste Sameul Dushkin et le merveilleux pianiste Beveridge Webster donneront deux séances de *sonates*, Salle des Agriculteurs, les vendredis soir 6 et 13 mai. La location est ouverte dès maintenant à la Salle, chez MM. Durand, Kiesgen et Delaet.

Unique *récital* Vera Janacopulos, samedi 7 mai, à la Salle Gaveau. Location ouverte à la Salle et chez M. Durand.

Andres Segovia, qui va rentrer d'une brillante tournée en Russie (15 concerts), et en Scandinavie, donnera un unique *récital*, le 9 mai, Salle Gaveau. Billets à la Salle et chez M. Durand.

L. de Crémone.

LA VIE SPORTIVE

SPORT HIPPIQUE

COURSES A AUTEUIL

Aujourd'hui, à 2 heures, courses à Auteuil. — Gagnants du *Figaro* :

Prix Ouistreham : Maître Gautier, Faunus.

Prix La Belle Ferronnière : Montsoreau, Barbesèche.

Prix Arthur O'Connor : Maguelonne, Djelaï.

Prix Ph. d'Espous de Paul : Roi des Ribaudes, Barbesèche.

Prix de la Vénerie : Ecurie Petit, San Remo.

Prix Franc Picard : Indigo, Scrivano.

Courses au Tremblay

Prix Darioletta (à réclamer, 8.000 fr., 1.400 mètres). — 1. Benjamine, à M. Henry Count (G. Vatard) ; 2. Hermione II, à M. Henri Royer (H. Bontemps) ; 3. Thelma, à M. Jacques Wittouck (M. Allemand) (courte encolure, tête).

Pari mutuel à 10 francs : Gagnant, 58 fr. 50. Placés : Benjamine, 18 fr. ; Hermione II, 16 fr. 50 ; Thelma, 28 fr.

Prix Barbelle (10.000 francs, 2.000 mètres). — 1. Caravelle, au baron E. de Rothschild (C. Bouillon) ; 2. Kirganelle, à M. E. Martinez de Hoz (G.-H. Semblat) ; 3. Vivette, à M. Paul Pantall (M. Bonaventure) (3 longueurs, 1/2 longueur).

Pari mutuel à 10 francs : Gagnant, 131 fr. 50. Placés : Caravelle, 42 fr. 50 ; Kirganelle, 15 fr. 50 ; Vivette, 41 fr. 50.

Prix Sultan (gentlemen-riders, 8.000 francs, 2.300 mètres). — 1. L'Isly, au comte T. de Gramedo (M. de Nexon) ; 2. Gimone, à M. Alexis Deleau (M. Thomas-Moret) ; 3. Smoke Cloud, à M. H. Van Heukelom (M. de Chavagnac) (1 longueur 1/2, encolure).

Pari mutuel à 10 francs : Gagnant, 47 francs. Placés : L'Isly, 19 fr. 50 ; Gimone, 13 francs.

Prix Flying Dutchman (25.000 francs, 2.150 mètres). — 1. Eden, à Mme Ed. Blanc (C.-H. Semblat) ; 2. Sapajou, à M. Alexis Deleau (A. Sharpe) ; 3. Châteaufort, à M. Lewis Chanler (R. Brethès) (1/2 longueur, 1 longueur 1/2).

Pari mutuel à 10 francs : Gagnant, 16 fr. 50. Placés : Eden, 15 fr. 50 ; Sapajou, 30 fr. 50.

Prix Bay Middleton (10.000 francs, 2.800 mètres). — 1. Loubier, à M. James Hennessy (J. Jennings) ; 2. Suzerain, à M. Jean Stern (W. Lister) ; 3. Légitimée, à M. Octave Homberg (M. Bellier) (courte tête, tête).

Pari mutuel à 10 francs : Gagnant, 104 fr. 50. Placés : Loubier, 37 francs ; Suzerain, 74 francs ; Légitimée, 37 fr.

Prix Payment (handicap, 8.000 francs, 1.600 mètres). — 1. Saint Cricq, à M. L. Paillet (R. Brethès) ; 2. Billy Williams, à M. Th. Lemaire (M. Brethès) ; 3. Quezal, à M. J. E. Widener (G. Vatard) (1 longueur 1/2, 3/4 de longueur).

Pari mutuel à 10 francs : Gagnant, 51 fr. 50. Placés : Saint Cricq, 23 fr. 50 ; Billy Williams, 59 fr. 50 ; Quezal, 23 fr.

COURSES A NEWMARKET

Deux Mille Guinées (2.000 guinées, 1.600 mètres). — 1. Apple Cross, à lord Woolavington (J. Childs) ; 2. Call Boy, à M. F. Curzon (E. Elliott) ; 3. Sickle, à lord Derby (T. Weston).

RUGBY

Le Championnat de France

Les décisions de la Fédération française de rugby

La victoire qu'a remportée le Stade Français, dimanche, sur le F. C. de Grenoble, victoire par laquelle il conserve sa chance dans le Championnat de France, n'a pas été sans soulever des commentaires nombreux et variés. Quelques-uns même ont été jusqu'à insinuer que stadistes et grenoblois s'étaient entendus avant le match afin de laisser le Stade remporter la victoire et marquer le nombre de points qui était nécessaire à sa qualification.

De tels procédés seraient indignes de vrais sportifs et de pareilles affirmations ne sont que des potins colportés par des gens à l'esprit très imaginatif.

La Fédération de rugby a décidé hier, dans sa réunion plénière, des matches qui restent à jouer avant les demi-finales. Sa décision au sujet de la poule B donne au R. C. Narbonnais, qu'on pensait être éliminé par la règle de l'avantage aux points, une chance, au même titre que le Stade Français et le F. C. de Lézignan, d'atteindre les demi-finales.

En effet, dimanche prochain 1er mai, le Stade Français rencontrera le R. C. Narbonnais à Bordeaux, tandis que le vainqueur de cette rencontre sera opposé le dimanche suivant 8 mai au F. C. de Lézignan.

Le vainqueur de cette dernière rencontre sera qualifié pour les demi-finales.

Il a été décidé d'autre part que le Stade Toulousain et l'A. S. Carcassonnaise, qui ont fait par deux fois match nul, se rencontreraient à nouveau dimanche prochain 1er mai à Bordeaux, afin de tenter de se départager.

AUTOMOBILE

M. Mussolini reçoit Bugatti

Ettore Bugatti, le constructeur d'automobiles bien connu, de passage à Rome, a été reçu mardi par M. Mussolini, avec qui il s'est entretenu longuement de questions techniques concernant l'automobilisme.

Bugatti a annoncé à M. Mussolini qu'il travaillait activement à la mise au point d'un bateau à moteur, destiné à atteindre une grande vitesse, et qui permettrait d'aller d'Europe aux Etats-Unis en 50 heures. Ce bateau aura une longueur de 25 mètres et une largeur de trois mètres : il naviguera en grande partie sous l'eau. Sa forme se rapprochera d'ailleurs de celle d'un sous-marin.

Ce bateau, qui sera prêt à la fin de cette année, sera muni de huit moteurs d'une force totale de 2.400 CV.

Bugatti a annoncé son intention de créer à Rome une nouvelle usine.

Frantz-Reichel.

Chronique de T. S. F.

Radio-Paris (1.750 m.). — 10 h. 30 à 11 h., Informations et Cours ; 12 h. 30 à 14 h., Radio-Concert ; 16 h. 30 à 17 h. 40, Cours commerciaux et de clôture des valeurs à la Bourse de Paris ; L'Heure enfantine ; La Vie en plein air ; Les deux Gourmands ; Chansons et Monologues ; La Leçon de piano ; Informations ; 19 h. 30 à 22 h., Radio-Colonial ; Radio-Œuvre ; Radio-Communiqué en espéranto ; Cours de comptabilité ; Radio-Concert par le « Journal », L'Or du Rhin (Wagner).

P. T. T. (458 m.). — 8 h., Informations de la nuit ; 13 h., Informations, quart d'heure en anglais ; 14 h., Radio-Concert. Programme : 1. La Grotte de Fingal (ouverture) (Mendelssohn) ; 2. Sérénade madrilène (De Mosquita) ; 3. Lakmé (Léo Delibes) ; 4. Sérénade impromptue (Fourdrain) ; 5. Première mazurka (B. Godard) ; 6. Divertissement des Erinnyes (Massenet) ; 17 h., Une heure de chansons pour les enfants. Programme : 1. Causerie sur la Chanson, par M. Hermin Dubus ; 2. Vers la moisson, La ronde des lavandières, Le coquelicot et les trois marguerites, Eho, Eho, gais matelots ; Tendresse et souvenir, La ronde du rémouleur, Le pays aimé, Cueillons les roses, par Mlle Courelle ; Noël d'espoir, Ronde des oiseaux, Le chant de la paix, Sur les barques d'or, par Mlle Courelle ; 3. Quelques lectures, extraites du Livre de la Joie, de Hermin Dubus ; 18 h., Informations de la dernière heure ; 20 h., Causerie : Les Périodiques illustrés, par M. Marcel Hervieu ; 20 h. 45, Un quart d'heure théâtral, par M. André Saudemont ; 21 h., Grand Concert symphonique. Programme : 1. L'Arlésienne (Bizet) ; 2. Mélancolie (solo de cor anglais) ; 3. Ballet égyptien (Luigini) ; Relai de la station suisse de Genève. Grand Concert symphonique, au Victoria Hall de Genève ; Informations.

Tour Eiffel (2.650 m.). — 18 h. 45 à 20 h., Le Journal parlé, M. Henri Mazel, chef de bureau au ministère de la marine, L'évolution de la sociologie ; M. Vidal, Promenades gastronomiques ; M. Charles Oulmont, La vie parisienne ; Le promeneur solitaire, La vie européenne ; La chanson du jour ; Les dernières nouvelles ; 20 h. 15, Radio-Concert : 1. Guillaume Tell ouverture (Rossini) ; 2. Deuxième Quatuor (Nocturne) (Borodine) ; 3. La Damnation de Faust (H. Berlioz) a) Voici des roses ; b) Sérénade, M. Jean Hazart, de l'Opéra ; 4. Gavotte (Gossec) ; 5. Le Cygne (Saint-Saëns), Mlle Madeleine de Campoënia, violoncelliste ; 6. a) Le Barbier de Séville (air de Rosine) (Rossini) ; b) Chanson triste (Duparc) ; c) Si je t'aime (C. P. Simon) ; 7. a) Berceuse ; b) Dolly (Gabriel Fauré) ; 8. La Procession Nocturne (H. Rabaud) ; 21 h. 15, Université populaire, M. Jacques Mortane, Une enquête en Allemagne ; Les sociétés secrètes ; M. Jean Scherrer, Petit cours pratique d'électricité ; M. Charles Oulmont, Les méconnus et les oubliés de la littérature ; Le docteur Georges-André Richard, L'évolution de la médecine ; Me Petitot-Cartellier, Le droit du sans-filiste ; M. Paul Le Cour, directeur des Etudes atlantéennes, Opinions anciennes sur l'Atlantide ; M. Max Reyna, Cours pratique d'automobile.

Petit Parisien (340 m. 9). — 21 h., Concert offert aux auditeurs de T. S. F.



LE FIGARO IMMOBILIER & MOBILIER

Le Code du Propriétaire

ENREGISTREMENT DU BAIL PAYABLE EN BLE

Dans de précédentes chroniques nous avons étudié la validité des baux payables autrement qu'en monnaie ayant cours légal et obligatoire, c'est-à-dire autrement qu'en billets de la Banque de France. Nous avons vu de la sorte que les baux comportant des prix variables soit avec l'or, soit avec le dollar, soit même avec le prix en France des principales denrées étaient sans valeur.

La question s'est posée de savoir si un bail payable non pas en francs d'après le prix du blé, mais en blé, était licite ; la Cour de Rouen saisie à l'époque avait décidé que cette clause était nulle. Mais nous avons expliqué pour quels motifs cette décision, exacte en elle-même, mais toute d'espèce, ne touchait pas à la question de principe. Nous en avons conclu que la clause du bail payable en blé, avoine, vin, etc..., restait valable.

Ceci étant, une question pratique vient à l'esprit. Lorsque le bail sera présenté au receveur de l'Enregistrement, sur quelles bases les droits seront-ils établis puisqu'il n'y a pas de prix ou si l'on veut puisque ce prix est variable ?

La question n'est pas aussi embarrassante qu'elle le paraît. Elle est réglée en effet par une loi ancienne dont la domination ramène l'esprit vers des temps héroïques, la loi du 22 frimaire An VII. Voici comment s'exprime l'article 15 :

« La valeur de la propriété, de l'usufruit et de la jouissance des immeubles, est déterminée, pour la liquidation et le payement du droit proportionnel,

» Pour les baux à ferme ou à loyer, les sous-baux, cessions et subrogations de baux par le prix annuel exprimé, en y ajoutant les charges imposées au preneur.

» Si le bail est stipulé en nature, il en sera fait une évaluation d'après les dernières mercuriales du canton de la situation des biens, à la date de l'acte, à l'appui duquel il sera rapporté un extrait certifié des mercuriales.

» S'il s'agit d'objets dont la valeur ne puisse être constatée par les mercuriales, les parties en feront une déclaration estimative. »

Les parties devront donc souscrire une déclaration estimative de la valeur du blé à fournir, et c'est sur cette déclaration que le droit sera calculé.

DEPLACEMENTS ET VILLEGIATURES DES ABONNES DU « FIGARO »

Mme Aldis, à Fiesole ; M. Aurouer, à Vichy ; Mme Adèle Adam, à Rome ; M. Pierre Brun, au Châtelet-en-Brie ; Mme Marguerite Boulard ; Mme Georges Bousquet, au Havre ; Mlle Beaucourt, à Montlignon ; Mme Bouriat, à La Baronnie ; M. le docteur Alexandre Barillet, à Constantine ; Mme Paul Cretenier, au château de Baillet ; Mme Lucas-Championnière, à Saint-Léonard ; Mme Paul Delaroche-Vernet, à Marêches ; M. Durand de Saint-Front, à Cambo-les-Bains ; M. Paul Dulong, à Rouen ; M. Lucien Fontaine, au château de Sollies ; Mme André Fould, à Londres ; M. L. Fischer, à Thann ; Mme Raphaël, à Bruxelles ; Mme Samuel de Lestapis, au château de Gaubertie ; M. L. Lhuizière, à Caen ; M. Jack Le Héron, à Cormeilles-en-Parisis ; S. Exc. M. le chambellan Otto Krag, M. Henri Mille, à Versailles ; M. Le Paulze d'Ivoy, à Sedan ; Mme la comtesse Puslowka, à Poviat-Slonimski ; M. Proieca, à Rome ; Mme Pierre Rey-Cathala, à Deauville-sur-Mer ; Mme André Saint, à Biarritz ; M. Georges Voignier, à Strasbourg.

ARRIVEES A PARIS

Mlle S. Boutet, M. Léon Bernard, M. Georges Bonnefoy, M. Philippe Croussandeau, M. S. Chauvet, Mme Crombez, Mme Chausson, M. O. Desmoulins, M. le docteur Deglos, M. R. Gaston Dreyfus, M. G. Federmann, M. Eugène Fromageau, Mlle R. Givcovitch, Mlle Berthe Gagnot, M. le docteur Guyonneau, M. René Griveau, M. Achille Hauser, M. Henri Hoppenot, Mme Philippe Imberon, Mlle G. Janin, M. Abel Jauras, Mme Macé de Lépinay, Mme Lucien Mathieu, Mme de Moreas Sarmento, Mme Léonce Messinesi, M. le comte de Merlemont,

M. Olivier E. Bodington, Mme A. Bartolomucci, M. S. Charpentie, Mme la comtesse B. Clauzel, Mme Chamon, M. Charlier, M. Ewaertz de Maigret, M. le baron Friquier, M. Robert Fitz-Gérald, M. Léon Grente, Mme Jacques Hayem, Mme Leverdier, Mme Robert Lemaigren, Mme Paul Lebaudy, Mme Eugène Léon, Mlle Desternes, M. Mongrolle, M. Jean Micard, M. le lieutenant Christian d'Origny, Mme A. Plisson, Mme Rosenblith, M. le vicomte F. de Selle du Réal, M. Marcel Trélat, M. Robert Van Vlamertynghe, M. Albert Wahl, Mme la comtesse Zogheb.

par les Grands Magasins du Bon Marché, avec le concours de Mme Haramboure et de M. Dalerant, de l'Opéra, dans : Rigoletto, duos et airs (Verdi) ; et de l'orchestre du Petit Parisien. Chef d'orchestre, M. François Casadesus ; M. Vignal, trompette solo de l'Opéra, professeur au Conservatoire ; MM. Drouet, Gobert, Lavaillette et Vuillermoz, cor solo de la Société des concerts du Conservatoire ; M. Maurice Béché, pianiste, prix d'excellence du Conservatoire ; M. Laggé, violoncelle solo de l'Opéra-Comique ; M. Saury, violon solo, et M. Verdier, des Concerts Lamoureux ; M. Grass, des Concerts Pasdeloup ; M. Lafosse, trombone solo de l'Opéra ; M. Dugué, premier prix du Conservatoire, et M. Marcel Pain. Ouverture d'Athalie (Mendelssohn) ; Menuet de la 52° Symphonie (Haydn) ; Adagio du 6° quintette (Mozart) ; Deuxième mouvement de la 3° Symphonie (Schumann) ; Iphigénie en Aulide (Gluck) ; Menuet du Bourgeois Gentilhomme (Lulli) ; Procession du Graal de Parsifal (Wagner).

Sorbonne. — 13 h. (Quart d'heure en anglais) : Let us learn each other's language, par sir Thomas Barclay, fondateur de l'Entente cordiale ; Daily news report ; 13 h. 15 (Demi-heure de la Femme) : Comment on peut rapidement transformer une pièce pour divers usages, par Mlle Dumur ; Que voir dans Paris ? Le Luxembourg, etc...

Londres (361 m. 4.). — 15 h., Relais de Westminster Abbey ; 17 h. 15, Pour les enfants ; Solos de violoncelle ; 18 h. 20, Musique de danse ; Une Sonate de Beethoven ; Une heure de vaudeville ; 20 h. 15, Les Naïades, ouverture (Bennet) ; Guildford, suite (Duntfell) ; 21 h. 35, Etienne Marcel, polonaise (Saint-Saëns) ; Deux épisodes de la vie de Reggie et Delia ; Chansons populaires ; Le Roi l'a dit (Delibes) ; 22 h. 30, Musique de danse.

Daventry (1.600 m.). — 11 h., Quatuor Daventry ; 13 h., Voir Londres.

Radio-Bruxelles (508 m. 50). — 17 h., Matinée pour les enfants ; 19 h. 30, Journal parlé de Radio-Belgique ; 20 h., Gala de musique de chambre : 1. Pièces en quatuor (J. Chr. Bach) ; 2. Septuor pour harpe, flûte, clarinette et quatuor cordes (M. Ravel) ; 20 h. 45, Soirée de gala, consacrée à Marivaux : Concerts royaux (Couperin) ; Sonate à trois (Leclair) ; Une scène de la comédie de Marivaux, Les Sincères ; Le Coucou, piano (Daquin) ; La mise en scène au dix-huitième siècle, conférence par M. Julien Flament ; Extraits des Indes Galantes (Rameau) ; 22 h., Informations de presse.

Radio-Barcelone (344 m. 8). — 18 h. 40, Tea for two, fox (Youmans) ; Benamor, fox (China) ; Le Sheila, fox (Wheeler) ; 21 h. 10, Cordoue (Fusté) ; Salut d'amour (Elgar) ; Madrilène et chaste (Hurtado) ; Charleston Daisy, valse (Waldteufeld) ; 21 h. 40, Le patrimoine, sélection (Rivas) ; 22 h. 5, Livraie, sélections (Rivas) ; 22 h. 30, Chansons populaires.

SPECTACLES DIVERS

MOULIN-ROUGE-MUSIC-HALL, Ça... c'est Paris ! Mistinguett.

Olympia. — Ts les jrs, matinée 2 h. 30.

Cirque de Paris - 8 h. 30 - Mat. jeud., dim.

Luna-Park, T. l. j., mat. et soir., entr. 5 f.

AUBERT-PALACE. — Manon Lescaut.

Cirque Médrano, 8 h. 30, Tél. Trud. 23-78. Mat. jeudi, sam., dimanche et fêtes à 2 h.

Madeleine-Ciné. Ben Hur (Ramon Novaro)

MARIVAUX. — Feu, réalisé par J. de Baroncelli.

GAUMONT-PALACE. — Mare Nostrum.

URSULINES. — Le Mystère d'une âme.

Caméo. Monty Banks ds Reporter endiablé

AUTOMOBILES

OCCASIONS

Conduites intérieures

Panhard 12 CV 1925, c. int. luxe et neuf. Nombr. access. Vis. : 26, rue Delambre.

Voisin 18 CV, c. int. 6 pl., cf., dern. modèle. Concierge, 20, rue Beaujon (8° arr.)

Panhard 12 CV s. s., c. int., très b. état. AMARD, 23, quai de l'Horloge, Paris.

CONDUITE INTER. RENAULT 6 CV, freins av., à vendre bas prix. — Julien, 46, r. Villiers-de-l'Isle-Adam (20°)

BUICK Conduite intérieure 5 places, 4 portes, T. Brouham, comme neuve. Prix intéressant. — 94, Faubourg-Poissonnière.

A VENDRE VOITURE PARTICULIER 10 PANHARD X 47 1926, conduite intérieure silensouple Labourdette 4 places, nombreux accessoires. 37.000 francs. 6, rue du Cloître-Saint-Merri (4° arrond.)

HOTCHKISS Cond. int. Weymann et forme américaine luxe et série, repr. en compte voitures d'occ., meilleures conditions. Facilités paiement. BARBECOT, 61, avenue Wagram, Paris (Wagram 78-15).

Torpedos

22.000 francs : RENAULT 10 CV, torpedo luxe neuf. — 9, rue Tronchet (Louvre 02-00)

Cabriolets

Particulier vend superbe cabriolet souple SENECHAL 7 CV, conforts, Marchal, compt., mont. Bas prix. Gauthier Fulat, 151, avenue Jean-Jaurès, Paris.

HISPANO Cabriolet, grand luxe, neuf. FRANCY, 4 bis, rue de Cormeilles, Levallois.

HISPANO NEUVES DOUBLE CABRIOLET BINDER transformable Saoutchick. Agence des Gdes Marques, 45, av. Friedland

Coupés

PANHARD 20 CV, splendide coupé limousine 7 places, strapontins face route, 6 roues, tous accessoires. Voit. en magnif. ét. à ts points de vue. Px int. S'ad. : 24, r. Clignancourt, Paris

5 et 6 CV

6 RENAULT 1925, cond. intér. 4 places, méc. et carr. parfait état, 13.500 francs. ROMAIN, 59, rue de Courcelles.

6 CV RENAULT Conduite intérieure 2-3 places, tous accessoires, parfait état mécanique, comme neuve. — Renseignements : Concierge, 73, av. des Champs-Elysées.

5 CV CITROEN, état absolument neuf, excellente occasion. — De 13 à 16 heures ; Imprimerie, 9, rue Thénard (Gobelins, 12-34).

Divers

Particulier vend AMILCAR course spéciale 7 CV, 125 à l'heure. — 105, rue de Lourmel. Prix intéressant.

Cours et leçons

40 fr. forfait, AUTO-ECOLE des Champs-Elysées, 10, rue du Colisée. Me Marbeuf. Téléphone : Elysées 33-22.

FIGARO MARITIME

AMERIQUE DU NORD

LE HAVRE (Départs)

Paris (via Plymouth), 4 mai
Rochambeau, 7 mai
Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris. 89, boulevard de Strasbourg, Le Havre.

CHERBOURG (Départs)

Berengaria, 7 mai
Cunard Line, 6, rue Scribe, Paris

GENES (Départs)

Conte Biancamano, 10 mai
Lloyd Sabaudo, 7, rue Scribe, Paris

CUBA-MEXIQUE

SAINT-NAZAIRE (Départs)

Cuba, 5 mai
Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber

AMERIQUE DU SUD

NEW-YORK (Départs)

Aconcagua, 4 juin
Compagnie Sud-Americana de Vapores, 10, rue Auber, Paris

BORDEAUX (Départs)

Ouessant, 9 mai
Lutetia, 14 mai
Compagnie Sud-Atlantique, Chargeurs Réunis, 3, boulevard Malesherbes

BOULOGNE (Départs)

Andalusia, 10 mai
Blue Star Line : Agence générale pour la France, Compagnie Internationale Wagons-Lits, 14, boulevard des Capucines

CHERBOURG (Départs)

Alcantara, 4 mai
Royal Mail Steam Packet C°, 12, boulevard des Capucines
Orania, 12 mai
Lloyd Royal Hollandais, 5, r. Edouard-VII.

LE HAVRE (départs)

Ceylan, 13 mai
Chargeurs Réunis, 3, boulevard Malesherbes.

LA ROCHELLE-PALICE

Eubée, 22 mai
Chargeurs Réunis, 3, boulevard Malesherbes.
Orbita, 7 mai
Pacific Line, 12, Bd des Capucines, Paris.

GENES (Départs)

Giulio Cesare, 30 avril
Navigazione Generale Italiana, 10, boulevard des Capucines, Paris
Conte Verde, 12 mai
Lloyd Sabaudo, 7, rue Scribe, Paris

ALGERIE-TUNISIE

MARSEILLE (Départs)

Alger, tous les mardis, jeudis, samedis
Tunis, tous les mercredis
Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber.

AFRIQUE-MADAGASCAR

BORDEAUX (Départs)

Dakar, Conakry, Grand Bassam, Port Gentil, Boma, Matadi.

Europe, 10 mai
Compagnie des Chargeurs Réunis, 3, boulevard Malesherbes, Paris

MARSEILLE (Départs)

Djibouti, Aden Zanzibar, Mayotte Nossi-Bé, Tamatave, La Réunion Ile Maurice

Général Duchesne, 12 mai
Messageries Maritimes, 8, rue Vignon

EGYPTE ET SYRIE

MARSEILLE (Départs)

Champollion, 3 mai
Compagnie des Messageries Maritimes, 8, rue Vignon

TRIESTE (Départs)

Egypte, ligne express le vendredi
Constantinople, ligne express le jeudi
Lloyd Triestino, 2, rue Meyerbeer, Paris

EXTREME-ORIENT

MARSEILLE (Départs)

Porthos, 6 mai
Compagnie des Messageries Maritimes, 8, rue Vignon
Cap-Padaran, 13 mai
Compagnie des Chargeurs Réunis, 3, boulevard Malesherbes.
Mantua, 29 avril
Peninsular Oriental Steam Nav. C°, 41, boulevard des Capucines, Paris

GENES (Départs)

Genova, 29 avril
Marittima Italiana, 2, rue Meyerbeer, Paris

Paris. — Imprimerie du « Figaro » 14, Rond-Point des Champs-Elysées.

L'imprimeur-gérant : DETOT

CHEMINS DE FER D'ORLEANS

AFFICHES ILLUSTREES

La si remarquable collection d'affiches illustrées de la Compagnie d'Orléans vient de s'enrichir d'un nouveau sujet, *Le Mont-Dore*, d'après maquette de Ch. Hallo.

Cet artiste a heureusement fait ressortir la situation agréable de cette station, « la Providence des Asthmastiques », à l'entrée de la splendide vallée que ferme au midi le puissant massif du Sancy (1.886 mètres).

Il est rappelé que les affiches de la collection en question sont mises en vente au Service de la publicité, 1, place Valhubert, à Paris, au prix de 7 francs l'exemplaire (6 fr. 50 pour six et plus).

Exceptionnellement, ce prix est réduit à 5 fr. 75 par affiche en faveur des membres de l'enseignement, quel que soit le nombre commandé.

Deux autres sujets vont être, sous peu, édités : *Le Château de Chaumont-sur-Loire* (façade d'entrée), de Constant Duval, et *Saint-Céré-Lot* (petite place aux vieilles maisons pittoresques), de Ch. Hallo.